

L'AMBASSADEUR RUSSE EN ALGÉRIE, IGOR BELIAEV ANNONCE :

# «Arrivée de 500 000 doses de vaccins Sputnik V en mai et juin»

P. 4

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar  
19h46  
Imsak  
03h57



Les historiens unanimes au sujet du 8-Mai 1945

# Un crime contre l'humanité



*La commémoration du massacre du 8-Mai 1945, contre des populations civiles autochtones d'Algérie par l'armée coloniale, ravive chaque année les blessures de la mémoire collective. Plus de soixante-dix ans après, l'Etat français n'a pas encore reconnu ses crimes contre l'humanité dans un déni politique qui interpelle les historiens des deux rives.  
Magnéto. Page 3*

ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE AU RÈGLEMENT GLOBAL DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE  
**Ammar Belhimer : «Une position de principe»**

RECONSTRUCTION DES CHAMPS  
ET DES PORTS PÉTROLIERS LIBYENS  
**Sonatrach sollicitée** P. 6

30 MILLIARDS DE CENTIMES LEUR  
SERONT VERSÉS  
**La FAF au secours  
de 15 clubs  
de Ligue 1** P. 14

APRÈS UN PREMIER COMMUNIQUÉ VIRULENT  
À L'ADRESSE DES SYNDICATS

# Djerad joue à l'apaisement

P. 2



APRÈS UN PREMIER COMMUNIQUÉ VIRULENT À L'ADRESSE DES SYNDICATS

# Djerad joue à l'apaisement

**Après un premier communiqué aussi virulent qui s'est attaqué directement à ceux qui tirent les ficelles des récentes grèves multiples qui n'ont épargné, presque aucun secteur d'activités ces deux dernières semaines, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a changé de fusil d'épaule et joue à l'apaisement en appelant les syndicats à leur devoir de respect des règles qui régissent l'activité syndicale.**



Dans un communiqué émanant des services du Premier ministre rendu public jeudi dernier, il a mis en avant la détermination du gouvernement à «poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux» ajoutant dans la foulée que l'examen et le traitement des revendications exprimées pour leur trouver des solutions adéquates «doivent se faire dans le cadre d'une approche progressive» qui tient compte des retombées et répercussions de la crise économique et sanitaire que traverse le pays écrit-il. «En cas d'échec de ces mécanismes ou du dialogue, il est possible de recourir à la grève dans le cadre du respect total des conditions consacrées dans la loi, notamment l'impératif de convoquer une Assemblée générale des travailleurs, la prise de ce genre de décisions après le vote à bulletin secret, en s'engageant à saisir l'employeur dans un délai minimum de 8 jours» a tenu à préciser le Premier ministre aux syndicats. Surfant un peu sur la vague du hirak, Abdelaziz Djerad a indiqué que les deux dernières décennies ont été marquées, sous le régime de la Issaba (la bande), par l'émergence de

mauvaises pratiques, en passant du cadre de la revendication légitime des droits à la logique d'illégitimité, «en déniaient les exigences de préservation du bon déroulement des structures publiques, la pérennité du service public et la protection de l'économie nationale et des outils de production», rappelle-t-il. Il a précisé que cet appel est adressé à tous les travailleurs à l'effet de faire montre de sens de responsabilité et de respect de la légitimité juridique « telle que prévu dans les législations en vigueur et d'éviter de tomber dans le piège de ceux qui veulent semer le chaos dans le pays». A ce titre, soutient-il, le gouvernement «reste déterminé à poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux afin de consolider la paix sociale et à faire face avec fermeté à toute velléité de porter atteinte à l'ordre public», a-t-il conclu.

## LES SYNDICATS RENCONTRENT LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Jeudi dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé

lors d'une audience accordée au bureau du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), tenue mercredi dernier et à laquelle a pris part le secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah que les dossiers relatifs à la promotion dans les grades, les statuts et régime indemnitaire «feront l'objet de traitement par les comités ad-hoc mis en place, précisant que «les structures centrales du ministère sont appelées à passer à la vitesse adéquate pour la prise en charge des dossiers relevant de leurs compétences et faisant partie des missions du ministère». Benbouzid a également tenu à instruire les cadres centraux de son ministère à «ne ménager aucun effort à l'effet d'améliorer les situations et de trouver les solutions à tous les problèmes soulevés», ajoute le même communiqué, soulignant que cette mission «ne sera possible qu'à travers la promotion du dialogue et de la communication pour asseoir un climat social favorable au développement du secteur». Lors de cette séance, les membres

du bureau du SNPSP ont fait une présentation de « la situation qui prévaut touchant, entre autres, les conditions de travail ainsi que les contraintes et, parfois, les entraves vécues au niveau de certains établissements». Ils ont également passé en revue un nombre «de dossiers les préoccupant et demandé au ministre d'intervenir et de les étudier», note le communiqué du ministère de la Santé. De son côté, le président du SNPSP, le Dr. Merabet, a demandé « la réactivation des commissions mixtes, en plus de l'activation d'une nouvelle dynamique pour la prise en charge des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les praticiens, tout en réaffirmant l'engagement du corps médical à ne ménager aucun effort pour le bien du système de santé et à travailler en concertation avec le ministère en tant que partenaire pour proposer des solutions aux différents problèmes que connaissent les structures sanitaires», conclut la même source.

Mahmoud Tadjer

## SYNDICATS - MOHAMED OUAJAOU Echec du dialogue !

Une semaine entière n'a pas suffi au ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouajjou, pour convaincre les syndicats du secteur à surseoir à la grève qui débute ce dimanche et se poursuivra jusqu'à mardi. Le dialogue ouvert avec différents partenaires sociaux, n'a tout simplement pas abouti. Les syndicats, l'un derrière l'autre, sont sortis bredouilles de leurs réunions bilatérales avec Ouajjou, mais aussi avec l'intime conviction qu'il n'y a pas de véritable volonté à prendre en charge de façon concrète les revendications posées. Dernier à tirer cette conclusion, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), estime n'avoir pas eu de concret qui le pousserait à faire marche arrière sur la voie de la protestation. « Le Satef a répondu favorablement à l'invitation du ministère de l'Education, comme le stipule la loi, et après une discussion et un échange d'avis très vifs, jugeant qu'il n'y avait pas de concret, nous avons décidé de maintenir notre grève pour les 09, 10 et 11 mai 2021 », a indiqué Boualem Amoura, jeudi dans un communiqué laconique. Le secrétaire général du Satef, n'est pourtant pas le seul à vérifier la sincérité du représentant du gouvernement quant au dialogue ordonné par le Président Abdelmadjid Tebboune.

Avant lui, d'autres responsables syndicaux ont déclaré

ne pas être convaincus des réponses du ministre de l'Education. Meziane Meriane, coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a regretté le fait que le département de Mohamed Ouajjou ne puisse pas joindre l'acte à la parole. Le dialogue oui, mais il faut des gestes, estime Meriane qui s'était déplacé en compagnie de membres du bureau national du Snapest, au siège du ministère pour « tester les intentions » du premier responsable du secteur. Reçu par des cadres du ministère, la délégation du Snapest « n'a pas senti une quelconque intention palpable » dans le discours des représentants de Ouajjou, quant à la prise en charge effective des revendications exprimées par les 14 syndicats. D'où « le maintien du débrayage des trois jours », a-t-on décidé au niveau du Snapest.

### ENTRE DISCOURS ET RÉALITÉ !

Pour l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), la conclusion était la même. La surprise du syndicat de Sadek Dziri fut encore grande, de découvrir que le ministre de tutelle « n'a prévu aucune proposition concrète ni aucun mécanisme de règlement d'un quelconque dossier ». L'un des quatorze syndicats, le

Conseil élargi des lycées d'Algérie (CELA) en l'occurrence, a préféré quant à lui, de boycotter ces rencontres qu'il estime « protocolaires ». C'est dire que le dialogue initié au dernier quart d'heure par les autorités, après le préavis de grève lancé le 28 avril par un collectif de syndicats du secteur, a échoué. La grève des trois jours, soit les 9, 10 et 11 du mois en cours, paralysera donc les établissements scolaires comme prévu pour ses initiateurs. Ce qui mettra le ministre dans l'embarras face au chef de l'Etat qui, lors du Conseil des ministres du 2 mai courant, avait instruit d'ouvrir le dialogue pour « améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs ».

Les syndicats ayant appelé à la grève, réclament, faut-il le rappeler, « l'amélioration du pouvoir à travers la revalorisation du point indiciaire et la révision du régime indemnitaire et des primes, notamment celles relatives à l'encadrement des examens », « le retour à la retraite proportionnelle et sans conditions d'âge » et « la révision en urgence du statut particulier ». Ils appellent aussi à « la réforme du système éducatif et des programmes scolaires », « l'intégration des corps communs et ouvriers professionnels » et « la libération des établissements primaires de la mainmise des collectivités locales ».

Aïssa. M

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOU  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## LES HISTORIENS UNANIMES AU SUJET DU 8-MAI 1945 Un crime contre l'humanité

**La commémoration du massacre du 8-Mai 1945, contre des populations civiles autochtones d'Algérie par l'armée coloniale, ravive chaque année les blessures de la mémoire collective. Plus de soixante-dix ans après, l'Etat français n'a pas encore reconnu ses crimes contre l'humanité dans un déni politique qui interpelle les historiens des deux rives. Magnéto.**



**C**e 8 mai, en Europe on fêtait la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'armistice. Une guerre où les Algériens se sont illustrés parmi les Sénégalais, les Marocains et autres soldats des colonies, comme de courageux combattants face à la barbarie nazie. Mais ce même jour à Sétif, Guelma ou Kherrata, l'heure n'était pas à la reconnaissance chez les troupes en Algérie qui ont réprimé une manifestation pacifique dans un bain de sang. «Rafles, torture, exécutions sommaires, disparitions forcées commises à l'encontre de la population civile (en Algérie) l'ont été en exécution d'un plan concret, les éléments constitutifs du crime contre l'humanité sont donc bien réunis ainsi que l'ont établi depuis longtemps les historiennes et les historiens qui ont étudié ces massacres.» explique à l'APS le professeur et politologue français, Olivier Le Cour Grandmaison.

**EN FINIR AVEC LE DÉNI POLITIQUE**  
Pour ce spécialiste qui a publié plusieurs ouvrages sur cette sombre période coloniale, il est temps d'en finir avec le déni politique qui empêche la France officielle de reconnaître enfin sa responsabilité dans l'une des pages de la cruauté humaine la plus effrayante. Il faut savoir que des Algériens ont été brûlés vifs dans de grands fours en plus des viols, sévices, enfumages et massacres durant plusieurs jours à partir de ce terrible 8 mai de la barbarie française. «Le Président Macron doit reconnaître de façon précise et circonstanciée les crimes commis le 8-Mai 1945 en Algérie par la France coloniale comme étant des crimes de guerre et contre l'humanité comme le prouve l'article 212-1 du nouveau Code pénal (français).» Et Lecour Grandmaison de rappeler les circonstances de la répression : «Le jeune scout algérien Saâl Bouzid, assassiné par un policier français à Sétif, était coupable d'avoir osé mani-

fester pacifiquement, en portant le drapeau de l'Algérie indépendante avec plusieurs milliers d'autres +indigènes+ 5 (...) les émeutes qui avaient gagné tout le Constantinois, avaient fait des milliers de victimes, arrêtées, torturées et exécutées sommairement pour rétablir l'ordre colonial imposé par la France et terroriser de façon durable les autochtones.»

### TIMIDE RAPPORT STORA

Un avis que ne partage pas l'historien Mohammed Ould si Kaddour El-Korso qui déplore que «Ce génocide, qui ne dit pas sans nom et tel que perçu par les Algériens, ne trouve même pas sa place dans les fameuses +préconisations+ de Benjamin Stora dans son rapport sur la Guerre d'Algérie. Des impasses y ont été faites sur nombre de questions dont celle du 8-Mai 1945.» El Korsou relève aussi ces points de focalisation qui ont probablement poussé la partie algérienne à considérer ce rapport

Stora comme une question franco-française. «Le document privilégie, entre autres questions, celles du déplacement des harkis et de leurs enfants entre la France et l'Algérie, des enlèvements et assassinats d'Européens en 1962 à Oran, ou encore la préservation des cimetières européens et juifs en Algérie.» Pourtant fait remarquer le chercheur, «les archives françaises regorgent de documents relatant le déroulé des massacres.»

### L'ETAT ET LES COLONS...

Enfin, pour un autre historien français, Mathieu Rigouste, «l'emploi de navires de guerre et de l'aviation pour bombarder et raser des villages, ainsi que des blindés, des tirailleurs et de la Légion étrangère nous assurent aussi de la centralité de l'armée et du phénomène guerrier dans ce système de pouvoir.» Point de doute, l'Etat français à partir de l'ex-métropole a bel et bien cautionné ces massacres auxquels ont participé les colons. «Il faut aussi signaler le rôle important des civils européens dans les massacres des populations autochtones en mai 1945 à travers des milices armées sous autorité préfectorale, mais aussi de leur propre chef, ils ont participé directement à l'écrasement des résistances anticolonialistes.» Rajoutant que la répression avait aussi été l'œuvre «d'une justice expéditive et de la prison comme punition collective, l'emploi de la torture et des exécutions sommaires, de charniers et de four à chaux pour faire disparaître les cadavres et l'organisation de cérémonies de soumission au drapeau français.» A la lecture de tels récits de spécialistes, le commun des mortels est en droit de s'interroger sur ce qui retient l'Etat français de reconnaître enfin ces crimes dans une tradition judéo-chrétienne d'habitude encline à présenter des excuses.

**Nordine Mzala**

ESTIMANT QUE L'ETAT NATIONAL, « AGRESSÉ »  
EST MENACÉ DANS SES FONDEMENTS

## Des personnalités appellent les Algériens à se «resserrer les rangs»

Un collectif comptant des personnalités, des cadres issus de différents secteurs et des citoyens, ont lancé dans une pétition, un «appel solennel» au peuple algérien à «se resserrer les rangs», à se «rassembler autour de l'Etat national, de son unité et sa souveraineté». «Notre pays traverse une crise multidimensionnelle, elle est sociale, économique, sanitaire et hautement sécuritaire. Les agressions incessantes contre notre Etat national, ses institutions, ses symboles, son intégrité territoriale, se multiplient et sont incessamment alimentées de l'intérieur comme de l'extérieur», préviennent les signataires de la pétition, en tête Djamilia Boupacha, ancienne combattante de la Révolution algérienne et ancienne condamnée à mort. «Aujourd'hui, l'Algérie a besoin de tous ses enfants. Notre pays, notre hymne, notre drapeau, nos institutions, notre armée, nos constantes nationales, qui sont le ciment de tous les Algériens et de toutes les Algériennes sont menacés», ont-ils mis en garde. «Nos ennemis d'hier et d'aujourd'hui n'ont pas abandonné leur projet de plonger notre pays dans le chaos. Ils ont réussi à le faire dans des pays voisins au nom d'une démocratie fallacieuse cachant leurs véritables desseins de les asservir. (...) Bien que vaincu, le terrorisme est toujours menaçant et les frontières du territoire national font l'objet d'une pression de tous les instants, si ce n'est la vigilance de notre Armée nationale et populaire», ont encore mis en garde les signataires qui refusent «le scénario dont ont été victimes la Syrie ou la Libye

au profit des ambitions démesurées de ceux qui voudraient utiliser le peuple comme marchepied pour se placer aux commandes de l'Etat algérien». Affirmant qu'ils sont «conscients des dangers qui pèsent sur notre pays», ainsi que «des conséquences de toute tentative d'ingérence étrangère dans nos affaires internes», les signataires ont lancé «un appel solennel à tous les compatriotes pour se resserrer les rangs en nous unissant au-delà de nos couleurs politiques, de nos différences sociales et de toutes nos divergences». «La situation du pays interdit à tout un chacun de faire des calculs et de camper sur ses intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général», ont-ils affirmé, estimant que «la révolution populaire du 22 février 2019 avait réussi à unir tous les Algériens comme à l'appel du 1er Novembre 1954 ou encore durant les sombres années quatre-vingt-dix, prouvant encore une fois que l'appel du pays n'est pas un vain slogan». Parmi les premiers signataires de la pétition (plus de 350) figurent entre-autres Nassira Belloula, journaliste et écrivaine, Atika Boutaleb, militante politique et conseillère en communication, Aicha Bouabaci, universitaire et écrivaine, Fatiha Benabbou, constitutionnaliste et professeur de Droit, Ahmed Bensaâda, auteur et essayiste, Abdelghani Megherbi, docteur d'Etat en Lettres, en Sciences humaines et en Philosophie, Mohamed Bouhamidi, professeur de Philosophie et écrivain, Ahmed Ben Naoum, chercheur universitaire et anthropologue.

**Synthèse R. N.**

BELHIMER SUR L'ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE AU RÈGLEMENT GLOBAL  
DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE

## «Une position de principe»

L'attachement de l'Algérie à l'exigence d'un règlement global du dossier mémoriel, reposant sur la reconnaissance définitive, par la France, de ses crimes contre le peuple algérien, la repentance et des indemnités équitables, est une «position de principe», a affirmé hier, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un message à l'occasion de la célébration, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant, cette année, avec le 76e anniversaire des massacres du 8-Mai 1945, M. Belhimer a souligné que «l'Algérie reste attachée au règlement global du dossier mémoriel», ajoutant que les efforts de l'Algérie en ce sens «commencent à payer». Un règlement qui repose, a-t-il rappelé, sur «la reconnaissance officielle, définitive et globale, par la France, de ses crimes, qualifiés par Macron lui-même de crimes contre l'humanité, la repentance et des indemnités équitables». Un règlement qui passe aussi par la prise en charge des conséquences des explosions nucléaires, la remise des cartes d'enfouissement des déchets de ces explosions, considérées par des experts et des historiens algériens et français parmi les pires crimes commis en Algérie conformément à la politique génocidaire prônée par la colonisation française, a ajouté le Porte-parole du gouvernement. «Nous sommes conscients que les lobbies hostiles à l'Algérie, en France et ailleurs, continueront à faire pression par tous les moyens pour entraver le processus du dossier mémoriel, mais nous resterons attachés à notre position de principe sur ce dossier qui fait l'unanimité auprès



de la nation algérienne tout entière: citoyens, officiels, historiens, experts, organisations de la société civile et médias, notamment à travers la chaîne de télévision dédiée à la Mémoire, lancée en 2020 à l'occasion du 66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale».

Il a affirmé que les efforts consentis, dans ce sens, traduisent «la volonté politique fondée sur la préservation de l'unité de la nation». M. Belhimer a souligné, dans ce contexte, que le slogan «La mémoire rejette l'oubli» retenu pour la célébration de cette occasion «résume la position immuable de l'Algérie visant à exiger de la France qu'elle assume pleinement ses responsabilités dans les crimes qui avaient fait des millions de victimes durant 132 ans de colonialisme barbare».

**R. N.**

L'AMBASSADEUR RUSSE EN ALGÉRIE, IGOR BELIAEV ANNONCE :

# « Arrivée de 500 000 doses de vaccins Spoutnik V en mai et juin »

**L'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev a révélé hier, que de nouvelles expéditions de vaccin Spoutnik V arriveront bientôt en Algérie au cours des mois de mai et juin.**

Le diplomate russe a ajouté que l'Algérie n'avait pas reçu toutes les doses du vaccin Spoutnik V prévues : « Nous avons déjà reçu un certain nombre de doses et nous travaillons au mieux afin d'assurer qu'il y aura plus d'expéditions au cours des mois de mai et de juin pour répondre à la demande de nos amis algériens » a déclaré l'ambassadeur russe en ajoutant que « le contrat avec l'Algérie prévoit l'acquisition de 500 000 doses ». L'Algérie a reçu environ un million et 400 000 doses de vaccins Spoutnik V et Astrazeneca. Le processus de réception des commandes a été effectué selon les contrats que le gouvernement a conclu avec les laboratoires internationaux et ceux liés au programme Covax. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est exprimée sur la situation épidémiologique relative au Covid-19 en Algérie. Commentant la recrudescence du Covid-19, le représentant de l'OMS en Algérie N'guessan Ble François a indiqué lors de la célébration de la Journée mondiale de l'hygiène des mains au ministère de la Santé que la pandémie du Covid-19 est « sous contrôle en Algérie ». Et d'ajouter qu'il est tout à fait normal dans le cheminement qu'il « y ait par moment, des pics plus ou moins importants ». Le maintien des mesures de préventions contre le Covid-19 demeure le moyen le plus efficace pour parer à la propagation du virus, a-t-il souligné. Le représentant de l'OMS a fait savoir que son organisation estimait que l'Algérie « est dans la bonne



voie et peut endiguer davantage le virus du Covid-19. Le coronavirus peut être endigué en Algérie, à la seule condition que les Algériens reviennent au strict respect du protocole sanitaire », a précisé N'guessan Ble François. Le spécialiste en pneumologie Salim Nafti, ancien chef de service des maladies respiratoires au CHU Mustapha Pacha, a déclaré hier que « le coronavirus restera de longues années parmi nous » au vu des nouvelles souches. Il appelle les autorités à surveiller avec plus de sérieux les rapatriés de l'étranger, et à les placer en quarantaine sans aucune exception afin d'éviter l'entrée en Algérie de nouvelles souches du virus qui apparaissent aux quatre coins de monde. « Chaque étranger entrant sur le territoire algérien doit faire l'objet de tests et de surveillance strict »

dit-il. Selon lui, la propagation de la souche indienne « nous mènerait aux portes d'une catastrophe sanitaire ». L'entrée du variant indien en Algérie pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur le territoire. « Nous ne pourrions supporter une augmentation des contaminés, l'Algérie n'est pas prête à affronter une augmentation des cas ». Le Pr Nafti insiste sur le danger des nouvelles souches, étant plus dangereuse et contagieuse, contaminant ainsi les plus jeunes. « La situation nous amène à craindre une troisième vague après le mois de ramadhan. Le pire reste donc à venir, le respect des règles sanitaires et les mesures préventives deviennent urgent plus que jamais » prévient-il encore. A noter que l'Algérie a été classée 8e pays le plus sûr pour les voyageurs, dans le cadre de

la crise sanitaire liée au Covid-19 que le monde traverse actuellement.

## EXPORTATION PROCHAINE DE BAVETTES ET D'OXYGÈNE MÉDICAL EN AFRIQUE ET EN EUROPE

Des autorisations d'exportation « seront prochainement délivrées » par le ministère du Commerce afin de permettre aux producteurs locaux de masques de protection contre la pandémie du Covid-19 d'exporter leur produit, a indiqué jeudi dernier la sous-directrice de la production et du développement industriel, le Dr Asma Adimi. Les quantités de masques de protection exportables « seront définies par le ministère du Commerce » sur la base d'une étude réalisée, en partie, par le département de l'Industrie pharmaceutique qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur l'état des stocks et les capacités de production, a précisé Asma Adimi. « Cette décision a été confirmée par un courrier émanant du Premier ministre et dont le ministère de l'Industrie pharmaceutique a été destinataire », a ajouté la responsable. Le Dr. Adimi a souligné, toutefois, qu'une cellule de veille multisectorielle composée de représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui du Commerce « sera mise en place afin d'ajuster cette offre exportable selon l'évolution de la situation épidémiologique en Algérie et les besoins nationaux ». La production nationale de masques, tous types confondus, a atteint les 9 560 000 masques/jour, dont 1 180 000 masques/jour entre masques chirurgicaux, FFP2 et KN95. Ces quantités sont produites par près de 1 635 fabricants entre artisans et industriels. Un autre produit pourra être exporté, il s'agit de l'oxygène médical liquide dont la capacité de production nationale quotidienne est de 340 000 litres/jour. Cette société algérienne prévoit d'exporter 1 000 000 de litres durant les jours à venir.

M. T

## ACCUSÉ D'ATTEINTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET INCITATION À ATTROUPEMENT

### «Spécifique», condamné à deux ans de prison ferme

L'ancien député à l'Assemblée populaire nationale (APN) Tahar Missoum dit « spécifique », a été condamné jeudi dernier par le tribunal de Tlemcen à deux ans de prison ferme avec dépôt assortie d'une amende. L'ancien député a été mis en prison pour plusieurs chefs d'inculpations dont, « atteinte au président de la République » et « incitation à attroupement non armé »

## SON PROCÈS EST PRÉVU LE 3 JUIN

### L'étudiant Abdenour Aït Saïd relâché

L'étudiant Abdenour Aït Saïd, a été relâché avec report de son procès au 3 juin prochain, par le juge du tribunal de Sidi M'hamed. Selon ses avocats, le jeune étudiant est accusé d'« incitation à attroupement non armé », « attroupement non armé » et « exposition de la vie d'autrui au danger ». Abdenour Aït Saïd a été arrêté mardi dernier avec d'autres étudiants et manifestants lors de la marche du hirak étudiantin. Les autres personnes interpellées ont été relâchées mais Abdenour a été placé en garde à vue.

## AADL2

# 4 600 souscripteurs ont retiré les ordres de versement de la première tranche

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait savoir jeudi depuis Biskra que 4 615 souscripteurs sur les 18 000 concernés avaient retiré, à ce jour, les ordres de versement de la première tranche de la valeur de leurs logements « AADL 2 ». Dans une allocution lors d'une cérémonie de remise des clés de 1 735 logements publics locatifs (social) à l'Ecole régionale des sports olympiques, dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Belaribi a précisé que « l'AADL qui œuvre pour le parachèvement de tous ses programmes de logement a ouvert une plateforme électronique au profit de 18 000 souscripteurs en vue de leur permettre de verser la première tranche ». Il a également indiqué que les programmes de logement réalisés dans différentes formules, notamment celles dédiées à la classe moyenne (location-vente), traduisent « les efforts consentis visant à concrétiser l'engagement de l'Etat et à maîtriser davantage la politique du logement », ajoutant que la création de la Banque de l'habitat reposant sur des capitaux publics et privés « contribuera au financement des programmes de logement ». A cette occasion, le ministre a insisté à l'effet de relancer les projets à l'arrêt au niveau national « avant le mois de juin prochain ». M. Belaribi a en outre souligné la



nécessité de raccorder les logements dont le taux de réalisation a atteint 50% aux réseaux nécessaires et réaliser leur aménagement extérieur, instruisant à l'effet de livrer les logements aux citoyens « avec toutes les commodités ». Inspectant le projet de réalisation de 1 000 Logements AADL au nouveau pôle urbain de la capitale, le ministre a souligné l'impératif de livrer le projet « avant octobre », assurant les citoyens qui ont revendiqué la fourniture des structures et autres prestations au

niveau du pôle que « toutes les structures seront réalisées dans le cadre d'un plan urbanistique global ». Par ailleurs, M. Belaribi a fait observer que la wilaya de Biskra est un grand chantier ouvert avec un projet de 20 000 unités de logements, en cours de réalisation, ajoutant qu'elle pourrait bénéficier de quotas supplémentaires, indiquant que le secteur « a atteint l'objectif de réaliser de grands programmes de logement de qualité avec des capacités algériennes ».

Synthèse R. N.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Une flotte maritime pour sécuriser les produits alimentaires stratégiques

*Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre des Travaux publics et des Transports sur le plan d'urgence relatif à l'augmentation de la part de la flotte nationale dans le marché maritime des marchandises.*

Ce plan vise essentiellement, dans un délai très court, à mettre en place des mécanismes opérationnels permettant la sécurisation des approvisionnements du pays en produits stratégiques (céréales, poudre de lait, etc.), notamment par la priorisation de la flotte maritime nationale dans la réalisation des importations des produits stratégiques. En outre, ce plan vise la participation de manière substantielle au transport des marchandises de et vers l'Algérie, par le développement de la flotte maritime nationale en moyens de transport adaptés aux échanges commerciaux de l'Algérie. Enfin, ce plan permettra la réduction significative des transferts de devises vers l'étranger au titre des services de transport maritime. Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre des Travaux publics et des Transports sur la passation de cinq projets de marchés de gré à gré simple avec des entreprises publiques pour la réalisation, le suivi et le contrôle des travaux de renforcement de la piste secondaire et ses annexes de l'aéroport d'Alger. Les travaux envisagés sont nécessaires pour la prise en charge des dégradations enregistrées au niveau de la piste secondaire et la mise en conformité de l'aéroport aux normes internationales, telles que définies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Mines relatif à deux projets de décrets exécutifs définissant les procédures de demande d'une concession de transport par canalisation et les modalités de répartition des quantités d'hydrocarbures sur des périmètres d'exploitation dont la production est traitée dans une installation de traitement partagée. Le premier projet de texte définit les procédures de demande d'une concession pour le transport par canalisation des hydrocarbures. Ce texte apporte des améliorations aux procédures actuelles tenant compte du retour d'expérience sur les dix dernières années en matière de gestion des aspects liés aux concessions de transport par canalisation des hydrocarbures. Quant au second projet de texte, il définit les modalités de répartition des quantités d'hydrocarbures sur des périmètres d'exploitation dont la production est traitée dans une



installation de traitement partagée. Ce projet de texte vient encadrer les exigences en matière de comptage des quantités d'hydrocarbures afin de déterminer les quantités devant être soumises au paiement de la redevance des hydrocarbures au titre de chaque périmètre d'exploitation. Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables sur la transition énergétique vers un développement humain durable. Dans ce cadre, l'approche adoptée par le secteur pour la transition énergétique est fondée autour de trois axes fondamentaux, à savoir la sobriété et l'efficacité énergétique, le programme de développement des énergies renouvelables et le nouveau modèle énergétique. S'agissant de la maîtrise de l'énergie, le plan de développement du secteur de la Transition énergétique vise une économie d'énergie de 10% à l'horizon 2030. Cet objectif sera atteint notamment par l'introduction de l'éclairage performant à basse consommation électrique, la conversion de véhicules au GPLc et l'insertion des clauses tech-

niques de performance énergétique pour la conception des bâtiments, dans les cahiers des charges destinés aux entrepreneurs. Quant au programme de développement des énergies renouvelables, dont l'objectif à terme vise à installer 15 000 MW d'ici à 2035, un appel d'offres pour la réalisation d'un ensemble de centrales électriques photovoltaïques d'une puissance totale de 1 000 MW sera incessamment lancé. Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques relative aux recommandations issues de la rencontre nationale portant sur l'évaluation et la redynamisation de l'aquaculture organisée le 22 mars dernier. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme d'action quinquennal 2020-2024 du secteur de la Pêche pour accélérer le lancement de l'aquaculture marine en vue de hisser le niveau des productions halieutiques. Le Premier ministre a demandé au ministre de l'Intérieur de présenter un point de situation sur les mesures prises à la suite des inondations ayant touché certaines localités du pays, notamment

la ville de Béni Slimane (Médéa) qui a enregistré un niveau de précipitations évalué à 95 mm en l'espace de 80 minutes. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Finances relatif à l'avant-projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2021 et ce, en prévision de sa présentation lors d'un prochain Conseil des ministres. Le Premier ministre a demandé au ministre des Finances de densifier les efforts pour la concrétisation des actions envisagées par le gouvernement dans le cadre de l'élargissement de l'offre de produits financiers par le secteur bancaire public, notamment dans le domaine de la finance islamique. Les premiers résultats enregistrés dans ce domaine sont encourageant puisqu'ils indiquent la mobilisation d'une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars jusqu'à maintenant, le financement de nouvelles activités d'un montant de 500 millions de dinars, alors que le nombre de comptes ouverts selon la formule de la finance islamique a atteint 12 000 comptes.

Synthèse M. T.

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## Des restrictions sont à prévoir, avertit le ministre

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, n'a pas caché jeudi l'éventualité de restreindre l'alimentation en eau potable afin d'éviter de graves perturbations si le manque de ressources hydriques perdure dans le pays. Pour le moment, les réserves d'eau du pays «seront suffisantes jusqu'à l'automne prochain», a assuré, jeudi dernier, le ministre en marge de sa visite au barrage de Beni-Slimane. «Nous avons des réserves d'eau qui nous permettent d'assurer une alimentation régulière en eau potable jusqu'à l'automne prochain, mais il faut qu'il y ait une économie d'eau et mieux gérer ces réserves de façon à éviter de graves perturbations», a ajouté Mihoubi. Pour pallier le manque d'eau, le ministre a évoqué trois scénarios qui s'offrent au secteur en matière d'approvisionnement, que ce soit grâce aux eaux souterraines, conventionnelles ou superficielles, susceptibles de «réduire les effets du manque de pluviométrie», a-t-il affirmé.



«Nous avons trois alternatives et nous devons les mettre en pratique à chaque fois que la possibilité nous est offerte pour transcender le problème du manque de ressources hydriques», a indiqué Mihoubi, assurant que la première alternative consiste en la construction de retenues et d'ouvrages hydrauliques pour capter les

eaux pluviales et celles des embouchures pour les transférer par la suite vers les barrages. Le ministre a cité une expérience récente au niveau de l'Oued Sébaou (Tizi Ouzou), expliquant qu'au lieu que les eaux pluviales soient perdues en mer, ce type de transfert a permis d'apporter un volume d'eau de 60 000 m<sup>3</sup> d'eau/jour au barrage

de Taksebt, alimenté à partir de ce cours d'eau, ajoutant que «c'est cette solution que son département est en train de suivre afin de s'adapter au changement climatique et à la rareté des pluies». La deuxième alternative que le secteur des Ressources en eau explore également, les transferts inter-barrages, «quand les réserves le permettent et ne mettent pas en cause toute la stratégie nationale de distribution d'eau», a noté Mihoubi, qui a évoqué une troisième alternative, celle du recours au dessalement d'eau de mer. Cette dernière option «pourra être généralisée au profit de régions, situées dans un large couloir de 150 km, loin de la bande côtière, qui pourraient être confrontées à un grave problème d'alimentation en eau potable», a signalé le ministre, qui a fait observer que la conjugaison de ces trois alternatives est en mesure d'assurer un volume additif de plus de 1 milliard de m<sup>3</sup> d'eau.

M. T.

## IMPORTATION

**La liste des opérateurs mise à jour**

Pour une meilleure régulation des importations, le Centre national du registre du commerce (CNRC) procède à la mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation, a indiqué à Alger le Directeur général (DG) de l'établissement, Mohamed Slimani.

L'actualisation de cette liste est réalisée parallèlement à l'adaptation des registres du commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques, a précisé Slimani sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale. Cette opération permet une meilleure régulation des importations à travers l'identification précise des opérateurs concernés et la moralisation de l'activité commerciale, a ajouté le responsable, soulignant son incidence sur le niveau de conformité des produits importés aux normes de santé et de qualité. La nomenclature des activités économiques a connu quelques modifications, notamment l'introduction de nouveaux symboles et appellations permettant d'identifier le titulaire de la marchandise et mieux définir les responsabilités. Les opérateurs économiques ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour adapter leurs registres du commerce. Concernant le registre du commerce électronique, l'intervenant a fait savoir que 68% des commerçants étaient d'ores et déjà passés à cette formule, le dernier délai étant fixé au 31 décembre prochain. S'agissant des comptes sociaux des sociétés par actions (SPA) et des entreprises unipersonnelles, le CNRC a enregistré le dépôt en ligne de 4 000 comptes sociaux pour l'exercice 2020. Par ailleurs, 116 entreprises ont été créées via la plateforme électronique lancée officiellement à cet effet le 1er mars dernier. En matière de troc, le CNRC recense 252 personnes physiques et 32 personnes morales exerçant cette activité.

R.E..

## RECONSTRUCTION DES CHAMPS ET DES PORTS PÉTROLIERS LIBYENS

**Sonatrach sollicitée**

**En proie aux affres de la guerre civile qui rythme le pays depuis une dizaine d'années, plusieurs installations pétrolières libyennes ont besoin d'être rénovées avant leur remise en marche. Pour ce faire, la compagnie nationale libyenne vient de solliciter Sonatrach afin de participer à cette reconstruction.**

**E**n effet, la Société nationale libyenne du pétrole, (Libyan National Oil Corporation, NOC) a appelé le Groupe Sonatrach à contribuer à la reconstruction et à l'entretien des champs et des ports pétroliers et des programmes de forage en Libye, a indiqué un communiqué de la société. Cette demande est intervenue lors d'une rencontre qui a réuni à Alger le Président-directeur général du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, avec une délégation de la Libyan NOC dirigée par Mustafa Abdellah Sanallah, président du conseil d'administration. Lors de cette rencontre, une proposition a été faite par les sociétés de services relevant du Groupe Sonatrach, notamment dans le domaine des installations, du forage et de la réalisation de projets. Après avoir salué les capacités des entreprises algériennes, Sanallah a appelé à la mise en place de programmes de jumelage avec leurs homologues des sociétés de services relevant de la NOC, à l'instar de la Société nationale libyenne pour le forage et l'entretien des puits. Dans ce cadre, il a été convenu de former des commissions mixtes et de signer des mémorandums d'entente, selon un communiqué de la Libyan NOC. Cette réunion a également porté sur l'examen de la possibilité pour la Sonatrach de reprendre ses activités en Libye, en parachevant ses engagements contractuels dans les zones contractantes 065 et 96/95 (bassin de Ghadamès) «notamment après l'amélioration encourageante de la situation sécuritaire et de sa stabilité». Lors de cette rencontre, les deux



parties ont évoqué les résultats «satisfaisants» des opérations d'exploration de ces parties et «la finalisation des dernières retouches pour l'élaboration des plans de développement pour les mettre en production», ajoute la même source. Les programmes de formation professionnelle et

la préparation de cadres techniques pour le soudage et l'inspection ont également été évoqués, selon le communiqué, qui a souligné la détermination des deux parties à mettre en œuvre ces programmes «dans les plus brefs délais».

Hafid Mesbah

## DANS LE CADRE DU MICRO-CRÉDIT

**900 000 projets Angem financés depuis 2005**

Ayant permis la création de plus d'un million d'emplois, dont les femmes avaient bénéficié de 64% de ses projets, le Directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), Abdelfattah Djebnoun a fait état à Alger, du financement de plus de 900 000 projets depuis 2005. L'Angem a financé 942 000 projets dans le cadre du micro-crédit depuis sa création en 2005 ayant permis la création de 1 380 000 emplois directs et indirects», a indiqué Djebnoun en marge de la clôture d'une exposition de produits artisanaux et artistiques locaux au profit du corps diplomatique accrédité en Algérie au siège du ministère des Affaires étrangères. Les femmes ont bénéficié de 64 % de ces projets, a-t-il ajouté. Les micro-crédits sont

destinés à toutes les catégories, notamment les femmes travailleuses en général et les femmes au foyer en particulier. Ce dispositif est dédié également aux petits artisans et éleveurs, les ex-détenus relaxés récemment et les diplômés des instituts de formation professionnelle et des universités, a expliqué le DG de l'Angem. Le programme de l'Angem attire les femmes notamment, grâce à «la simplicité des projets et le seul crédit qui permet à la femme de rester chez elle et d'exercer une activité économique en même temps», a-t-il souligné. Concernant la valeur des crédits accordés par l'agence, Djebnoun a souligné que ceux relatifs à l'achat de matières premières sont estimés à «100 000 DA, et pour les wilayas du Sud à 250 000 DA, tandis que les crédits

destinés à l'acquisition de matériel s'élève à 1 million de dinars», précisant que «tous les prêts sont sans intérêts compte tenu de l'objectif social de l'agence de venir en aide aux catégories vulnérables en plus de son objectif économique». Quant aux délais de remboursement, ils atteignent «36 mois pour un prêt de 100 000 DA et 56 mois pour un prêt de 250 000 DA. Quant à un prêt de 1 million de dinars, les délais de remboursement atteignent 11 ans, avec possibilité de rééchelonnement des dettes en cas de retard». Concernant l'exposition organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, à travers l'Angem, ainsi que par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à travers la Chambre

de l'Artisanat, le même responsable a déclaré que c'était «la 3e du genre durant le mois de ramadhan après celles organisées les 22 et 29 avril dernier destinées aux missions diplomatiques en Algérie, le produit de l'artisanat national et du patrimoine culturel et civilisationnel de notre pays et de le promouvoir à l'étranger. A l'occasion, il a mis l'accent sur la «qualité» du produit artisanal algérien qui lui permet de «concurrenter les produits internationaux», notant que l'agence a tenu à donner l'opportunité à un grand nombre d'artisans et propriétaires de micro-projets de participer à ces expositions qui sont organisées pour la première fois au niveau du ministère des Affaires étrangères et destinées aux missions diplomatiques en Algérie.

R. E.

## PORTÉS PAR L'HUILE ET LE SUCRE

**Les prix mondiaux des denrées alimentaires flambent**

Provoqués notamment par la croissance des prix des huiles et du sucre, les prix mondiaux des produits alimentaires ont globalement progressé en avril 2021, une onzième hausse mensuelle consécutive a annoncé la FAO, agence de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation. L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 120,9 points en avril 2021, soit une hausse de deux points par rapport à mars et pas moins de 28,4 points de plus qu'à la même période en 2020, atteignant son plus haut niveau depuis mai 2014. «La hausse enregistrée en avril est due en premier lieu à l'augmentation

des prix du sucre, puis de ceux des huiles, de la viande, des produits laitiers et des céréales», a indiqué la FAO. Concernant le sucre, il a progressé de 3,8 points en avril et de près de 60% par rapport à son niveau du même mois en 2020. Un rebond «dû à un niveau d'achats élevés, dans un contexte où la lente progression des récoltes au Brésil et les dégâts provoqués par le gel en France ont amplifié les craintes d'un resserrement des disponibilités mondiales en 2020-2021», selon la FAO. L'indice des prix des huiles végétales était de 162 points en avril, en hausse de 2,9 points en glissement mensuel. Une ten-

dance de fond à la hausse «qui s'explique par le fait que la progression des cours des huiles de soja, de colza et de palme a plus que compensé la baisse des cours de l'huile de tournesol». «Les prix de l'huile de palme ont continué d'augmenter en avril en raison de craintes quant à une croissance de la production plus lente que prévue dans les principaux pays exportateurs», a indiqué la FAO. Concernant les céréales, l'indice FAO a progressé de 1,5 point en avril, notamment en raison de «superficies plantées moins importantes que prévu aux Etats-Unis d'Amérique et des craintes quant aux conditions de culture en Argen-

tine, au Brésil et aux Etats-Unis d'Amérique», lesquelles ont tiré vers le haut les prix du maïs (+5,7% en avril). «Les prix du blé ont été soutenus par cette hausse des prix du maïs, ainsi que par des craintes concernant les conditions de culture aux Etats-Unis d'Amérique et dans plusieurs pays d'Europe, mais ils sont dans l'ensemble restés stables, car les perspectives concernant la production au niveau mondial sont favorables». Les indices FAO des prix des produits laitiers et de la viande ont également progressé en raison de la demande asiatique.

R. E.

## EL TARF

# Une production de plus de 530 000 quintaux de céréales attendue

**Une production de pas moins de 530 100 quintaux de céréales est attendue au terme de la campagne moisson-battage devant être lancée, dans la wilaya d'El Tarf, à partir de «juin prochain», a indiqué, jeudi, le directeur local des services agricoles (DSA).**

Cette production céréalière prévisionnelle, constituée de 476.100 quintaux de blé dur, 16.000 autres quintaux de blé tendre et 38.000 quintaux d'orge, est prévue sur une superficie globale de 20.300 hectares, a révélé M.Kaddour Ayad, lors d'une conférence de presse. Tout en signalant que la wilaya d'El Tarf a enregistré, durant la campagne labours-semaillages, une pluviométrie estimée à 782 millimètres, et ce, en l'espace de 66 jours, situation qui a un peu perturbé la concrétisation des objectifs tracés dans ce domaine, le même responsable a précisé que la moisson attendue cette saison devrait connaître un léger recul par rapport à celle de la saison précédente durant laquelle un total de 647 000 quintaux a été réalisé. Pour le déroulement de cette campagne, 50 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées, dont 15 relevant de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le reste d'opérateurs privés, avec possibilité de recourir éventuellement aux wilayas limitrophes en cas de besoin, a affirmé la même sour-



ce. Il y est également prévu la mobilisation de 317 camions dont 14 appartenant à la CCLS, a-t-on souligné. Une superficie de l'ordre de 10.300 hectares a été traitée contre les différents champignons dont la septoriose, oidium et la rouille, a, par ailleurs, indiqué le DSA qui a fait savoir que la capacité de stockage disponible est estimée à 665 000 quintaux, répartis sur cinq (5) points de collecte relevant de la CCLS. Plusieurs autres préparatifs en cours en prévision de la commémoration de la journée nationale de la mémoire et du 76<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945 ainsi que d'autres relatifs aux secteurs de la protection civile, des forêts, de l'environnement, du tourisme, des ressources en eau et de la Sonelgaz, ont été passés en revue par les directeurs de wilaya concernés lors de cette rencontre tenue au siège de la wilaya d'El Tarf. Il s'agit d'une série de rencontres périodiques organisées avec les représentants de la presse, décidées, le 3 mai dernier, par le chef de l'exécutif local, Harfouche Benarar.

R. R./APS

## KHENCHELA

## Distribution «prochaine» de 130 LPL à Beghaï

Un quota de 130 logements publics locatifs (LPL) sera distribué à la commune de Beghaï (Khenchela) « dans le courant du dernier trimestre de l'année 2021 », a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Au cours d'une visite de travail effectuée, sur le chantier de réalisation de 130 LPL à la commune de Beghaï, le wali Ali Bouzidi qui était accompagné de quelques directeurs de l'exécutif, a insisté sur « l'importance d'achever tous les travaux restant » en prévision de la distribution de ces logements « avant fin 2021 », a précisé la même source. Selon les services de la wilaya, le chef de

l'exécutif local a donné des instructions aux responsables de l'entreprise chargée du projet à l'effet de « lever toutes les réserves techniques dans les meilleurs délais » en prévision du lancement des travaux de raccordement aux réseaux divers.

Des orientations ont été données aux services de la direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) pour entamer les travaux d'aménagement extérieur du projet (aménagement des trottoirs, bitumage des rues et la réalisation de l'éclairage public entre autres), a-t-on ajouté. Le même responsable a donné

des instructions fermes à l'effet de respecter tous les engagements dont le calendrier de distribution de ces logements et a instruit également les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI afin d'effectuer dans les brefs délais, le tirage au sort, a-t-on indiqué.

Le deuxième trimestre de l'année 2021 sera marqué par la distribution de 50% des quotas de logements en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya de Khenchela dans le cadre des programmes LPL et LPA (logement promotionnel aidé), a-t-on conclu.

## OUARGLA ET TOUGGOURT

## Plus de 61.500 arbustes mis en terre

Plus de 61 500 arbustes de différentes essences ont été plantés depuis le mois d'octobre dernier à travers les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris jeudi de la Conservation des forêts d'Ouargla. Placée sous le signe « Un arbre pour chaque citoyen », cette opération, clôturée fin mars dernier, vise la création d'espaces verts et d'un microclimat, et l'ancrage de la culture de boisement chez les jeunes générations. Le programme en question a donné lieu à la mise en terre de plants d'essence forestière, dont l'Eucalyptus, l'Acacia et le Casuarina, en plus d'autres plantes ornementales, dont le Myoporum, la Lantana, le Washingtonia et le Dodonaea, a ajouté la même source. Menées avec le concours d'associations locales activant dans le domaine écologique, de bénévoles et de membres de la société civile, ces opérations ont donné lieu également à la mise en terre de 18.000 plants d'oliviers attribués gracieusement aux agriculteurs dans le but de diversifier la production agricole.

## OUARGLA

## L'association des dentistes aux côtés des catégories vulnérables

L'association des dentistes de la wilaya d'Ouargla s'est engagée dans une action de solidarité envers les catégories vulnérables, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Une vingtaine de chirurgiens dentistes exerçant dans le Grand Ouargla et à Hassi-Messaoud sont mobilisés dans le cadre de cette action de volontariat visant à assurer des consultations dentaires et des actes chirurgicaux, à titre gracieux, au profit de quelque 200 patients nécessitant de différentes catégories d'âge, a précisé à l'APS, Fayçal Bentayeb, membre fondateur de l'association. Il s'agit aussi

de prodiguer des conseils liés à la santé dentaire et aux bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire notamment, a-t-il ajouté. Les listes des patients concernés, dont des orphelins et personnes aux besoins spécifiques, issus de familles nécessiteuses ou sans revenus, ont été établies en coordination des comités de quartiers et des associations caritatives, a signalé M.Bentayeb. L'initiative, qui coïncide avec le mois de solidarité et du partage et qui vise à soutenir la frange fragile de la société, sera suivie d'actions similaires programmées dans le cadre de car-

vanes sanitaires destinées aux zones d'ombre, a-t-il aussi fait savoir. L'opération de solidarité touchera prochainement un groupe d'enfants autistes qui nécessitent des dispositions de prise en charge spécifiques lors de soins dentaires, menés souvent au niveau des blocs opératoires. La jeune association des dentistes d'Ouargla se donne pour but d'aider les catégories vulnérables et de s'occuper aussi de la formation continue des chirurgiens dentistes de la région, à travers l'organisation de rencontres et journées médicales, selon la même source.

## M'SILA

## 30 km de pistes agricoles ouvertes «avant la fin 2021»

L'ouverture de 30 km de pistes agricoles dans la wilaya de M'sila sera réalisée « avant la fin de l'année en cours », a-t-on appris, jeudi auprès des services de la wilaya. Prévue dans plusieurs communes à vocation agropastorale, cette opération vise à désenclaver les localités ciblées et à relier les zones de production agricole au réseau routier de la wilaya pour favoriser la commercialisation des récoltes, a indiqué la même source. L'opération permettra également aux agriculteurs et aux éleveurs de développer leurs activités grâce à un meilleur accès à leurs sources d'approvisionnement en pièces de rechange, en carburant et en aliments de bétail, selon, les services de la wilaya. Entre 2000 et 2021, quelque 2 000 km de pistes agricoles ont été réalisées à travers la wilaya de M'sila, permettant le désenclavement de plus de 2 000 exploitations agricoles, a-t-on encore noté.

## LECTURE POUR TOUS

# Les saveurs du sens...

**Comment soigner son potentiel cognitif sans se saigner ? Cela devrait être la préoccupation essentielle de tous les partenaires impliqués dans le processus d'édition, d'impression et de distribution du livre. Car entre contraintes majeures et soif de lire, le lectorat surfe encore sur le registre littéraire virtuel qui n'a ni la même saveur ni la même couleur...**

On dit souvent des Algériens qu'ils ont depuis longtemps déjà troqué leur fameuse boulimie livresque contre l'autre plus récente et de plus en plus privilégiée : la grande bouffe. Et pourtant ils savent pertinemment qu'ils perdent beaucoup change. Et autant sur le plan matériel que spirituel. Outre les risques (et non des moindres) sur leur santé à force d'avaler n'importe quelle cochonnerie. Ou « sangliérie » pour ne pas heurter certaines susceptibilités... Tout ceci pour dire qu'autant le rapport organique à la bouffe est essentiel pour vivre, autant sur le registre intellectuel, il est de bon ton de ne pas mourir bête. Et si au jour d'aujourd'hui on ne voit pratiquement personne dans la rue et ou autre espace public un livre à la main, le phénomène aussi inquiétant soit-il n'est pas pour autant fortuit. Dans la mesure où nous ne récoltons au final que ce que nous semons. Et dans un environnement de plus en plus encerclé par la technologie qui évacue l'essentiel sous prétexte de gagner du temps mais surtout du fric, il n'est pas aisé pour le commun des lecteurs de s'en tirer à bon compte si j'ose dire. Outre tous les sarcasmes qui accompagnent les quelques poches de résistance luttant avec l'énergie du désespoir contre tous les ennemis virtuels et réels de la bonne vieille habitude de lire au coin du feu quelque récit et ou conte avant de tomber dans les bras de Morphée forcément moins bête... Sur un autre versant non moins complémentaire nos pédagogues ne sont pas sans savoir que l'apprentissage de la lecture à un âge précoce dilate plus tôt les neurones des enfants déjà curieux de tout et réceptifs plus qu'on ne l'imagine du haut de nos fragiles certitudes... Bien évidemment il serait trop injuste de ne blâmer que l'encadrement pédagogique qui n'a su et ou pu allumer en l'enfant dès le préscolaire



cette étincelle nécessaire à provoquer autant ce déclic attendu (puisqu'en gestation), que creuser les premiers sillons d'un rapport charnel à l'acte de lire. Pour qu'en bout de piste s'instaure et se décrète cette fureur de lire qui happe, saisit et enserme les potentiels lecteurs amadoués et conquis parce que tout simplement bien pris en charge et encadrés.

### IL EST DU LIVRE COMME DU PAIN...

Tous deux étant intimement liés. Mais il semble que le pain l'emporte largement sur la nourriture spirituelle. Pourquoi ? Parce que l'acte de lire est bouffé par la boulimie ambiante. Il semble même que depuis quelques années la tendance du lectorat s'est portée sinon remportée sur le fast food au lieu du « fast-lire » si on ose dire. En vérité tout est dans le contenu d projet de société lui-même qui a fait du rapport au livre quasiment un accessoire inutile, voire carrément un luxe. Car

c'est dans cette équation rendue complexe par la force des choses qu'il faut tenter de dénicher une réponse qui tienne un tant soit peu la route. Et qui constituait un véritable révélateur de l'indice de lecture de nos compatriotes. Cet événement culturel de par son retentissement avait une audience qui s'étendait bien au-delà de nos limites territoriales tandis que nos concitoyens déferlaient des quatre régions de la république pour s'en venir qui par simple curiosité, qui par intérêt pour sa propre gouverne qui pour s'approvisionner en ouvrages de qualité embrassant quasiment tous les registres : religieux (sous contrôle, littérature, sciences humaines et sociales, psychologie, dictionnaires divers, etc..) et à des prix disons plus ou moins abordables.

### A PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES ?

Et tandis que d'aucuns parmi les plus nantis les bras chargés de « victuailles »

d'autres moins nantis se suffisaient d'acheter ce qu'ils considéraient comme « nécessaire et suffisant. Une troisième catégorie disons intermédiaire étant faite de simples curieux qu'on retrouve d'ailleurs à toutes les foires... Heureusement que les bonnes surprises que l'on peut découvrir dans les stands minuscules compensent par la qualité de leurs invités le déficit en audience et recettes. Maigre compensation certes mais compensation tout de même... Ceci relevé, force est d'admettre que le cahier des charges est incontournable pour qui entend dénicher des livres labellisés, une marchandise assurément fragile et précieuse notamment de son caractère noble. A cet égard il est grand temps, de notre point de vue en tout cas, de passer au cribles états de service de ces éditeurs sortis des sous-bois et dont les « livres hors norme autant dans leur configuration (charte graphique) que la finition souvent bâclée comme il est aisé de le constater in situ et de visu... Car n'est pas éditeur tout amateur sans aucune expérience avérée encore moins know-how de professionnel. Et on comprend mieux le pourquoi et le comment des dispositions du cahier des charges qui permettra une nécessaire décantation entre les uns et les autres. Tandis que de cause à effet, ne resteront dans le circuit que ceux admis à y être au vu donc de leur background affirmé et de leur expertise éprouvée. Et les spécialistes savent mieux que quiconque que l'enveloppe esthétique est souvent déterminante dans l'achat d'un produit de consommation ordinaire réputé grand public. En attendant gageons que ce salon connaîtra un grand succès en ce qu'il tombe à point nommé pour éponger la rage de lire de notre lectorat victime expiatoire d'un intrus qui n'a que trop sévi... Place au livre donc !

Amar Zentar

## FESTIVAL NATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE ARABE À ALGER

# Ouverture de l'édition 2021

L'édition 2021 du Festival culturel national de la calligraphie arabe s'est ouverte, au Palais de la culture Moufidi Zakaria avec la participation de 40 calligraphes des différentes wilayas du pays.

L'exposition a porté sur une collection de toiles calligraphiques qui reflètent les talents des calligraphes algériens et la créativité artistique arabe et islamique dans la calligraphie dans ses volets traditionnel et moderne.

### «LE FESTIVAL DE LA CALLIGRAPHIE EST UN ACQUIS»

Illustrant l'ancienneté de cet art et ses techniques diverses en terme de forme et de contenu, les calligraphes ont mis en exergue la diversité et les différences caractérisant la calligraphie arabe. Ont pris part à cette édition les calligraphes Mohamed Lamine Bentorkia, Bennai Mohamed Said, Doukh Abdelghani, Benchabane Zoheir, Boudraf Mohamed, Samri Yacine et Khethir Omar ainsi que d'autres venus des différentes wilayas du pays, de M'sila, Médéa, Oum El Bouaghi et Jijel. Dans une allocution à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de la



Culture et des Arts, Zoheir Bellalou a affirmé que le festival de la calligraphie demeure "un acquis" depuis 2007 et un lieu de rencontre pour les artistes algériens et étrangers.

Le même responsable a rassuré que le ministère de la Culture encouragera tou-

jours cet événement qui célèbre un art ancien, mettant en avant la nécessité de soutenir la formation dans la calligraphie dans ses volets classique et moderne.

Appelant à créer un marché dédié à la calligraphie et à faire la promotion des calligraphes et de leurs œuvres à travers

les plateformes numériques, le SG du ministère a rappelé le lancement récent de la plateforme numérique "Lawhati" consacrée à l'exposition et à la vente des œuvres d'art.

### LA CALLIGRAPHIE EN ALGÉRIE CONNAÎT UNE DYNAMIQUE

Le commissaire du Festival, Mohamed Safer Bati a, de son côté, déclaré que depuis la dernière décennie, la calligraphie en Algérie connaît "une dynamique" à la faveur de l'organisation de plusieurs activités dont les journées nationales de la calligraphie à Biskra et le festival international de la calligraphie arabe, des miniatures et des arts décoratifs. Présents à la cérémonie d'ouverture, outre les calligraphes, des cadres du ministère de la Culture et des Arts et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Les festivités du Festival culturel national de la calligraphie arabe se poursuivent jusqu'au 8 mai avec au programme, des conférences et des ateliers ouverts animés par des artistes éminents dans la calligraphie arabe.



## INONDATIONS DE BENI-SLIMANE (MÉDÉA) Construction d'une ceinture de protection au nord de la ville

*Une ceinture sera érigée au nord de la ville de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, pour protéger la ville contre les crues et les risques d'inondation, a déclaré, jeudi, le ministre des Ressources en eaux, Mustapha kamel Mihoubi.*

«**L**e travail de la commission technique, dépêchée à Beni-Slimane, après les inondations, de lundi, a privilégié l'option de construction d'une ceinture de protection le long de la partie nord de la ville de Beni-Slimane», a indiqué à l'APS M. Mihoubi, en marge de sa visite d'inspection dans la ville. La révision de normes quantitatives, en matière de réalisation d'ouvrage de protection et de durée de vie, «doit être revue, sur la base des données recueillies, suite à ces récentes inondations», a ajouté le ministre, précisant que plus de 95 mm de pluie sont tombés en un laps de temps très courts sur la ville de Beni-Slimane et ses environs, provoquant ce qui est considéré, par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), comme une «crue cinquantennale». Mustapha Kamel Mihoubi a estimé que le dispositif d'évacuation des eaux pluviales existant «ne pouvait pas résister à la pression et aux débordement des eaux des oueds» qui traversent la ville, d'où, a-t-il indiqué, «la nécessité de revoir notre stratégie nationale en matière de protection contre les crues, de façon à opter pour des ouvrages conséquents et résilients, capables de garantir la sécurité des habitants». Interrogé sur le phénomène d'urbanisation à proximité des cours d'eau et les normes à respecter dans ce domaine, le ministre des Ressources en eau a souligné que le



problème des inondations "n'est pas du seul ressort d'un seul secteur, mais une affaire qui concerne dix secteurs, impliqués tous et à des niveaux différents, dans la gestion des risques d'inondation". M. Mihoubi a appelé, par ailleurs, au «respect strict et rigoureux» de la réglementation en matière d'urbanisme, en particulier dans les zones présentant des risques d'inondation, et

pour «une meilleure concertation entre les secteurs concernés afin de faire appliquer la réglementation». Le ministre a visité, dans la matinée, différents endroits de la ville inondés, lundi soir, et inspecté certains ouvrages hydrauliques, réalisés dans le cadre de la protection contre les crues, qui ont été fortement endommagés.

S. A. / APS

### DÉCHETS MÉNAGERS

## Une augmentation de 10% durant le ramadhan

La quantité de déchets ménagers produits durant le mois de Ramadhan en cours, a augmenté de 10% par rapport à la moyenne enregistrée les mois précédents de l'année estimée à 1,12 million de tonnes par mois, a révélé une étude menée par l'Agence Nationale des Déchets (AND). Selon cette étude, le taux de gaspillage alimentaire s'est élevé à 19% du total des déchets ménagers produits pendant le Ramadhan en cours, qui se compose également de déchets ultimes non recyclables (53%) et de déchets d'emballages en plastique

et en papier (23%). Concernant la conduite de cette étude, une responsable à l'AND a expliqué dans une déclaration à l'APS, que ces résultats avaient été obtenus après examen des déchets produits par des échantillons de familles algériennes (constituées de cinq personnes) résidant dans différentes communes d'Alger et de sa banlieue, afin d'étudier leur comportement alimentaire.

L'étude montre que l'augmentation enregistrée de la quantité de déchets pendant le Ramadhan, estimée à 10 %,

comprend les déchets alimentaires et les matières plastiques à usage unique. Quant au pain, l'étude a enregistré le gaspillage de 534 tonnes de pain pendant la première semaine du ramadhan et de 494 tonnes la deuxième semaine du même mois. L'AND a imputé le phénomène du gaspillage pendant le Ramadhan à la frénésie de consommation qui s'empare des ménages, à cette occasion, avec l'achat de produits alimentaires en quantités supérieures à leurs besoins.

APS

### INTEMPÉRIES

## 4 morts et un disparu à M'sila

Quatre personnes sont décédées victimes des crues provoquées par les pluies torrentielles enregistrées durant les dernières 24 heures dans la wilaya de M'sila. Selon un bilan de la Protection civile rendu public jeudi, un homme âgé de 37 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues de l'oued El Khengue sur la RN46 dans la commune de Salim et un autre homme de 40 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues torrentielles à 4 km de la RN70 (commune d'Ain El Mellah). Par ailleurs, 3 personnes, qui étaient à bord d'un véhicule selon des informations données par les citoyens, ont été emportées par les crues d'oued Roumia, commune de Boussaâda, où les éléments de la Protection civile ont repêché les corps de 2 personnes (une femme et une fille) suite à une opération de recherche qui est toujours en cours. Les éléments de la Protection civile ont réussi, par ailleurs, à sauver 5 personnes coincées à bord d'un véhicule par les eaux, sur la RN70 (commune de Bir El Fhada) et de 10 personnes coincées à bord d'un bus dans la commune d'El Maarif

### ACCIDENT DE LA CIRCULATION À TAMANRASSET

## 8 personnes blessées

Un terrible accident de la circulation s'est produit, hier matin, sur la route nationale n°1, à Tamanrasset, faisant 8 blessés, a indiqué un communiqué de la protection civile. Les éléments de l'unité principale de protection civile sont intervenus sur les lieux de l'accident vers 8h45, pour prodiguer des soins aux blessés, puis les évacuer en urgence vers l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la même source. L'accident est survenu, suite à une collision entre un camion citerne et un véhicule de tourisme, selon le même communiqué. Les personnes blessées sont âgées entre 16 et 35 ans. Cette opération a mobilisé 12 agents de la protection civile, un médecin, un lieutenant, un camion de pompier et 2 ambulances, a conclu le communiqué. La protection civile a appelé tous les conducteurs à respecter le code de la route et à être vigilants, afin de préserver leur sécurité et celle des autres.

### MENACEUR (TIPASA)

## Repêchage de la dépouille d'un enfant d'une mare d'eau

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tipasa ont repêché, dans la nuit de mercredi à jeudi, la dépouille d'un enfant qui serait mort noyé dans une mare d'eau de la ville de Menaceur, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. L'intervention a été effectuée par l'unité secondaire de la protection civile de Sidi Ameur, soutenue par l'unité de Hadjout et par des plongeurs, qui ont repêché le corps sans vie d'une mare d'eau du lieu dit "Oued Fedjana" à Menaceur, a-t-on ajouté de même source.

La dépouille de l'enfant (11 ans) a été déposée à la morgue de l'hôpital de Hadjout et une enquête a été ouverte, par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exacte de cette mort, est-il précisé de même source.

## Qahwa fi goubli |

Ce matin comme d'hab je me suis offert un temps de repos sur un banc public. Vous savez là où il n'y a plus d'amoureux qui se bécotent... Quand soudain surgit non plus un aigle noir mais une ravissante mouette: ou une de ces alouettes naïve qui cherchait peut-être aventure qui sait? Je me dresse alors sur mon céans tout en me débarrassant de ma canne histoire de montrer à cette ondine que je reste toujours un homme debout... Avant de tenter un "la classe khti..." sans grande conviction bien sûr eu égard à un double facteur endogène et exogène. Endogène parce que les vibrations tactiles ne sont forcément plus les mêmes au deuxième et au troisième âge. Et cela tout le monde l'aura compris le cachet de ma canne

## La...dard, la douar...

faisant foi par ailleurs... Exogène parce que ma décrépitude saute aux yeux comme un coup de pied quelque part... Et pourtant croyez-moi ou non la midinette a marqué un temps d'arrêt. C'est là que je m'attendais au pire... Avant qu'elle ne me rassure: bonjour monsieur: je vous trouve plutôt élégant et votre langage n'est pas aussi cru et dru que celui de la nouvelle génération... Et de lui répondre à brûle-pourpoint: normal nous n'avons pas le même système de valeurs... Le langage de charretier très peu pour moi... Bon pour autant je ne vais tout de même pas abuser de votre précieux temps... Mais du tout mon bon monsieur et en plus vous savez parler aux femmes... Vous m'en voyez flatté chère demoiselle et j'en rougis

presque... Auriez-vous alors l'extrême obligeance de partager un thé maison juste en face? Il paraît qu'il fait du bon thé... Au fait monsieur que faites-vous dans la vie si ce n'est pas trop indiscret? Moi? Quitte à vous décevoir rien de bien réjouissant... Sauf que je possède tout de même une Mercedes fantohm... Vous devez être très riche alors? Je ne vous le fais pas dire... D'ailleurs pour la petite histoire et concernant mon handicap je viens juste d'obtenir une prise en charge royale pour me faire soigner à l'étranger... Et votre Mercedes vous la confierez à qui durant votre vacance? Je peux vous la laisser si tel est votre désir... Vous êtes sérieux mon brave? On ne peut plus fille de bonne souche.

Amar Zentar



**Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste**

## POUR LE GUIDE SUPRÊME IRANIEN

# Israël est «une base terroriste à combattre»

**L'Etat d'Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste à combattre, a déclaré hier le guide suprême iranien, Ali Khamenei, en prédisant une nouvelle fois la «chute», selon lui inéluctable, du «régime sioniste ennemi».**

L'ayatollah Khamenei a tenu ces propos alors que les tensions entre la République islamique et Israël sont de nouveaux très vives depuis plusieurs mois sur fond de craintes israéliennes vis-à-vis de la présence iranienne en Syrie et du programme nucléaire de Téhéran, qui accuse les services israéliens d'avoir saboté en avril son usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, dans le centre de l'Iran. «Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste contre la nation palestinienne et les autres nations musulmanes. Combattre ce régime despotique, c'est se battre contre l'oppression et le terrorisme et c'est le devoir de chacun», a déclaré l'ayatollah Khamenei à l'occasion de la «Journée d'El Qods» célébrée par la République islamique chaque quatrième vendredi du mois de ramadhan. Le numéro un iranien a tenu ces propos au lendemain de heurts dans un quartier de Jérusalem-Est (partie de la Ville sainte occupée et annexée par Israël) au cœur d'une vive bataille devant les tribunaux sur le sort de familles palestiniennes menacées d'éviction au profit de colons israéliens. A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a exhorté hier Israël à mettre fin à toute expulsion forcée de Palestiniens à Jérusalem-Est, avertissant que de telles actions pourraient constituer des «crimes de guerre». Et signe de la persistance du conflit israélo-palestinien, la



police aux frontières israélienne a annoncé vendredi avoir abattu deux assaillants et en avoir blessé un troisième en déjouant une tentative d'attaque dans le nord de la Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967. Dans son discours, M. Khamenei s'en est pris à l'«accord du siècle», ainsi qu'a été présenté le «plan de paix» pour le Proche-Orient de l'ex-président américain, embrassé par le Premier ministre israélien

Benjamin Netanyahu, mais rejeté en bloc par les Palestiniens. Il a aussi répété sa condamnation des récentes normalisations des relations entre Israël et plusieurs pays arabes.

### «TUMEUR CANCÉREUSE»

«L'accord du siècle» qui est un échec et les tentatives de normalisation des relations entre le régime d'occupation (Israël,

NDLR) et quelques gouvernements arabes faibles sont de lâches entreprises (de la part de ceux qui y participent) pour échapper au cauchemar (qu'est pour eux) l'unité des musulmans», a déclaré M. Khamenei. «Je le dis avec force: ces efforts ne mèneront nulle part. Le déclin et le mouvement du régime sioniste vers sa chute ont commencé et ne s'arrêteront pas», a-t-il encore affirmé. La République islamique instaurée en Iran en 1979 ne reconnaît pas l'Etat d'Israël proclamé en mai 1948 après le vote par l'ONU du partage de la Palestine sous mandat britannique entre un «Etat arabe» et un «Etat juif». L'hostilité affichée de la République islamique à l'égard d'Israël est une constante de la politique iranienne depuis la révolution de 1979. Téhéran soutient ouvertement des groupes armés palestiniens comme le Hamas ou le Jihad islamique, ainsi que le Hezbollah libanais, ennemi d'Israël à sa frontière nord dont le chef Hassan Nasrallah doit aussi s'exprimer hier à l'occasion de la journée d'El-Qods (La Sainte). En juin 2018, M. Khamenei, avait réaffirmé la «position» ancienne de Téhéran selon laquelle Israël est pour le Moyen-Orient «une tumeur cancéreuse maligne qui doit être enlevée et éradiquée». Si des généraux iraniens affirment régulièrement que l'Iran détruira Israël ou des villes comme Tel-Aviv et Haïfa si Israël attaque la République islamique, la rhétorique officielle iranienne affirme qu'Israël cessera d'exister (d'ici à 2040 selon une prophétie du Guide) à cause de sa propre «arrogance» et non du fait d'une attaque de l'Iran. A Téhéran, les manifestations organisées normalement pour la journée d'El Qods ont été annulées hier à cause de la pandémie de Covid-19. Mais un cortège automobile de soutien à la Palestine a eu lieu dans la matinée, selon un journaliste de l'AFP, et la télévision d'Etat a montré les habituelles images de manifestants ayant décidé de sortir de chez eux «spontanément» pour brûler des drapeaux israéliens.

### ARRÊTÉ POUR ABUS DE POUVOIR

## Le ministre des Finances qatari limogé

Le ministre qatari des Finances, Ali Cherif al-Emadi, a été relevé de ses fonctions jeudi soir, quelques heures après l'annonce par des médias d'Etat qu'il avait été arrêté pour abus de pouvoir et détournement de fonds publics. L'émir cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani «a relevé Ali Cherif al-Emadi de ses fonctions de ministre des Finances et a confié à Ali ben Ahmed al-Kuwari, ministre du Commerce et de l'Industrie, en plus de ces prérogatives, le soin d'assurer également celles de ministre des Finances», a indiqué jeudi soir l'agence de presse officielle qatarie QNA, faisant référence à un décret de l'émir, sans autre précision.

Quelques heures plus tôt, des médias d'Etat avaient indiqué que «le procureur général (avait) ordonné l'arrestation du ministre des Finances Ali Cherif al-Emadi (pour) l'interroger concernant des signalements de crimes liés au service public impliquant des torts à l'égard des fonds publics, abus de fonction et abus de pouvoir». L'agence QNA avait précisé qu'une enquête avait été ouverte, mais sans donner davantage de détails. Bien qu'il y ait déjà eu des arrestations de haut niveau dans des affaires de corruption au Qatar, des sources officielles avaient indiqué que M. Al-Emadi était la personne la plus en vue à faire

face à de telles allégations sous le règne du cheikh Tamim. M. Al-Emadi avait pris les commandes du ministère des Finances en 2013. Aucune précision n'a été donnée à ce stade concernant ses fonctions de président du conseil d'administration de la compagnie aérienne nationale Qatar Airways et de président du conseil d'administration de la Qatar National Bank. Un diplomate basé au Qatar avait déclaré à l'AFP que «l'arrestation était inattendue». «Il est toujours bon de voir les gouvernements respecter leurs lois et réprimer la corruption et les abus de pouvoir», avait-il ajouté.

### ALLEMAGNE

## Le mouvement anti-islam Pegida sous surveillance policière

Les renseignements intérieurs de la région allemande de Saxe ont annoncé hier étendre leur surveillance policière aux membres du mouvement islamophobe Pegida né dans cette région de l'ex-RDA, le qualifiant «d'extrémiste» et «anti-constitutionnel». «Il n'est plus possible de considérer» le mouvement créé en 2014 «comme une composante de la scène d'extrême droite», a estimé l'antenne régionale de l'Office allemand de protection de la Constitution, le qualifiant désormais de «mouvement aux aspirations extrémistes manifestes». Pegida est ainsi classé dans les groupes contraires à la Constitution et leurs membres soumis à une surveillance policière, a-t-elle ajouté. D'autres régions allemandes, comme la Bavière, avaient pris des mesures similaires. S'il a au début attiré un «public

hétérogène» défendant des positions «modérées», il s'est radicalisé au fil des années, aussi bien idéologiquement que verbalement, poursuit l'institution. «Des positions sont propagées en public qui sont incompatibles avec l'ensemble des valeurs de la République fédérale allemande», a-t-elle argumenté, citant entre autres le rejet du parlementarisme, de l'Etat de droit ou des prises de position antisémites, anti-islam et hostiles aux minorités. Lancé en 2014 par Lutz Bachmann à partir de manifestations spontanées et hebdomadaires à Dresde, Pegida fut à l'origine de la poussée de l'extrême droite anti-migrants en Allemagne, actuellement la première force d'opposition au Bundestag, la chambre basse du parlement. Frontalier de la Pologne et de la République tchèque, dans l'ex-RDA, la

Saxe avait provoqué un séisme politique lors des élections législatives de septembre 2017: le parti anti-immigrés, anti-Merkel et anti-islam AfD (Alternative pour l'Allemagne) était devenu la première force politique régionale avec 27% des voix, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Début mars, le renseignement intérieur avait mis l'ensemble de l'AFD sous surveillance policière en arguant d'atteintes à l'ordre démocratique, avant que la décision soit suspendue pour des questions de procédures essentiellement par un tribunal administratif de Cologne. Fin avril, le Renseignement a également mis sous surveillance une partie de la mouvance anti-restrictions liée à la pandémie, qui manifeste régulièrement dans le pays et propage selon lui des théories complotistes.

### SOUPÇONNÉS D'UN PROJET D'ATTENTAT EN FRANCE

## Six membres d'un groupuscule néonazi interpellés

Six membres d'un groupuscule néonazi, soupçonnés d'un projet d'attentat contre une loge maçonnique, ont été interpellés mardi dans l'est de la France, ont indiqué, hier, une source judiciaire et une source proche du dossier. Trois d'entre eux, deux hommes et une femme âgés de 29 à 56 ans, sont présentés ce vendredi à un juge d'instruction parisien en vue d'une éventuelle mise en examen (inculpation) pour «association de malfaiteurs terroriste criminelle», selon la source judiciaire. Les trois autres, deux hommes et une femme également, ont été libérés sans poursuite à ce stade. Le parquet national antiterroriste (Pnat) avait ouvert une enquête préliminaire en février 2021 sur les activités de ce groupuscule d'ultradroite. Selon une source proche du dossier, les personnes mises en cause sont soupçonnées d'avoir voulu préparer une action violente, potentiellement contre une loge maçonnique. Le projet ne semblait toutefois pas imminent. Elles ont été interpellées à la suite d'échanges entre elles, et notamment parce qu'elles faisaient des recherches sur d'éventuels explosifs et avaient effectué des repérages.

## Le Hadith

« [...] Informe-les qu'Allah leur a imposé de payer l'aumône légale qui sera prélevée sur les biens du riche et donnée au pauvre. [...] »  
(Boukhari, Mouslim)

## Al-Aya

« Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et voilà la religion de droiture »  
(Coran 98/5).



<b>Iftar</b>
19h46
<b>Imsak</b>
03h57

# La Zakât: purification de l'âme et une fructification des biens (1<sup>er</sup> partie)

**La grandeur de l'Islam apparaît clairement dans l'ensemble des rituels, actes d'adoration et obligations qu'Allah, exalté soit-Il, a prescrits à Ses serviteurs. Parmi ces obligations se trouve le troisième pilier de l'Islam, qui est le paiement de la Zakât.**

Étant donné que le mois béni du Ramadan est le mois de la générosité, de la bonté, de la dépense, de l'aumône et du don de nourriture, il serait opportun que nous parlions de l'aumône légale qu'Allah, exalté soit-Il, a associée à la prière à 82 endroits dans le noble Coran. La pratique de l'Islam n'est pas correcte sans le paiement de la Zakât, en raison de son rôle dans le rapprochement entre les riches et les pauvres, dans la création d'un esprit de compassion et d'amour entre les membres de la société, ainsi que dans l'établissement de la solidarité sociale dans la société musulmane, et l'assurance des besoins des pauvres, des nécessiteux, des voyageurs en détresse, des orphelins et des veuves et d'éviter à ceux qui sont en droit d'en bénéficier d'être dans le besoin et de mendier. Les savants de l'Islam, anciens et contemporains, s'accordent sur le fait que la pratique de l'Islam n'est pas complète sans le paiement de la Zakât. Celui qui nie l'obligation de la Zakât est un mécréant. Quant à celui qui refuse de la payer tout en reconnaissant qu'elle est obligatoire, il faut la lui prendre de force comme l'a fait le Calife Abû Bakr al-Siddîq, qu'Allah soit satisfait de lui, avec ceux qui ont refusé de la payer après la mort du Prophète (Q.S.S.S.L.).

### DÉFINITION DE LA ZAKÂT :

La Zakât dans la langue arabe c'est la fructification. On dit d'une culture qu'elle est fructueuse lorsqu'elle donne des fruits. Cela signifie également la purification et la probité.

Du point de vue légal, le mot Zakât désigne l'argent réservé à qui de droit sous certaines conditions.

### LES PREUVES DE SON OBLIGATION :

La Zakât a été prescrite en l'an 2 de l'Hégire. Elle est obligatoire selon le Coran, la Sunna et le consensus des savants. Elle est l'un des cinq piliers de l'Islam et elle est liée à la prière dans le Coran.

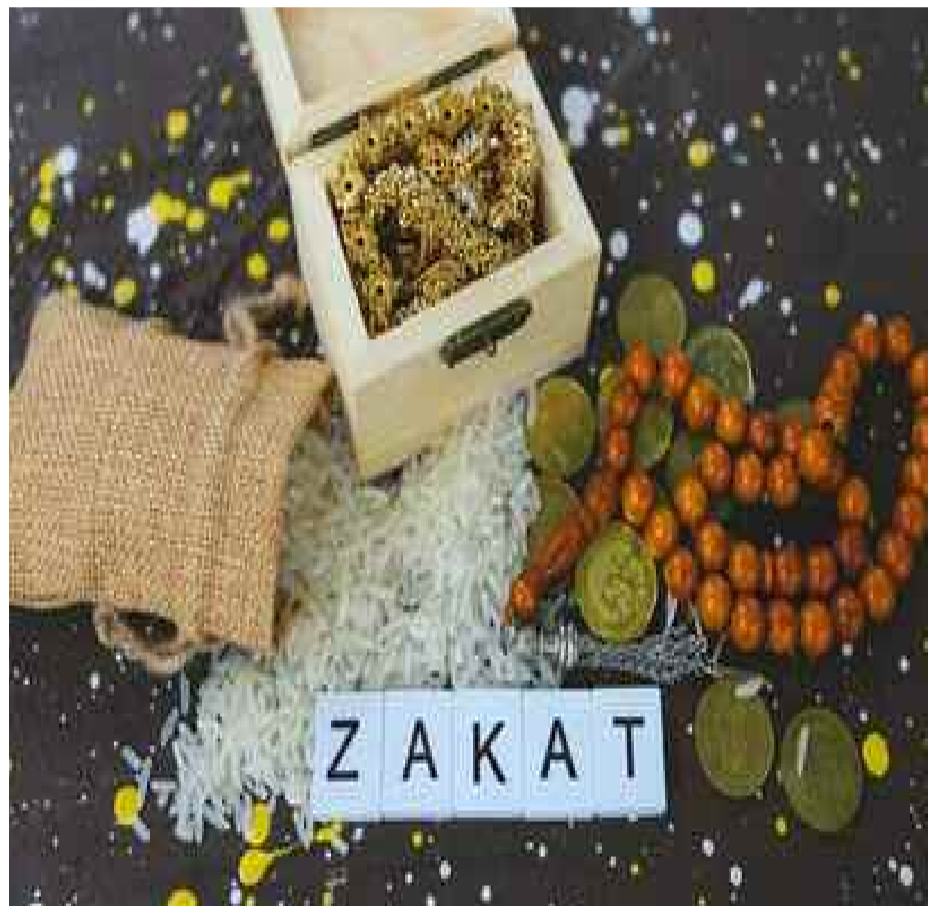
Concernant les preuves de son obligation dans le Coran :

Allah, exalté soit-Il, dit (sens des versets) :  
• « **Et accomplissez la Salât et acquittez la Zakât.** [...] » (Coran 2/110)

• « **Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis [...]** » (Coran 9/103)

• « **Et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé [la Zakât] pour le mendiant et le déshérité.** » (Coran 70/24-25)

• « **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et voilà la religion de droiture.** » (Coran 98/5)



Concernant la Sunna :  
Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« **L'Islam est fondé sur cinq [piliers] : attester que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, exalté soit-Il, et que Mohammed est le Messager d'Allah ; accomplir la prière prescrite ; s'acquitter de la Zakât ; jeûner le mois de Ramadan ; faire le pèlerinage à la Maison Sacrée pour ceux qui en ont les moyens.** » (Boukhari, Mouslim)

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit à Mu'âdh, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsqu'il l'envoya au Yémen) :

« **[...] Informe-les qu'Allah leur a imposé de payer l'aumône légale qui sera prélevée sur les biens du riche et donnée au pauvre.** [...] » (Boukhari, Mouslim)

Abd Allah Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté que le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **On m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah et que Mohammed est le Messager d'Allah, qu'ils observent la prière et s'acquittent de la Zakât. S'ils le font, ils auront assuré contre moi leur sang et leurs biens, et leur jugement incombera ensuite à Allah ...** » (Boukhari, Mouslim)

Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté :

« **Un bédouin vint trouver le Prophète (Q.S.S.S.L), et lui dit : - "Ô Envoyé d'Allah, indique-moi une œuvre qui, lorsque je l'aurai accomplie, me fera entrer au Paradis." - "Adore Allah sans rien Lui associer (dans ton adoration), observe la prière prescrite, paie l'aumône légale prescrite et jeûne pendant le mois de Ramadan." , répondit le Prophète. - "Par Celui qui tient ma vie entre Ses Mains je ne ferai rien de plus ni de moins." , répliqua le bédouin. Quand l'homme s'en alla, le Prophète dit : "Que celui qui veut**

**avoir la joie de contempler un des hôtes du Paradis, regarde cet homme.** » (Boukhari, Mouslim)

Concernant le consensus des savants :  
De nombreux savants l'ont mentionné. Ibn Qudâma, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « **Les musulmans de toutes les époques ont reconnu son obligation.** » (Al-Mughni)

### LES CONDITIONS DE SON OBLIGATION :

Les savants sont d'accord sur le fait que la Zakât est obligatoire pour tout musulman, libre, pubère, sain d'esprit et qui possède totalement la somme minimum légale depuis une année entière, et cela, en dehors des plantations et des cultures sur lesquelles la Zakât est obligatoire sans devoir attendre qu'une année entière se soit écoulée. Cependant, ils ont divergé au sujet de l'obligation de la Zakât pour l'apostat, le garçon impubère, le fou, l'esclave et la personne qui n'est pas en possession complète de l'argent. Ces sujets sont exposés dans les livres de jurisprudence.

### LA SAGESSE DE LA ZAKÂT ET SES MÉRITES :

La Zakât est une purification de l'âme et de l'argent. Elle élève le rang auprès d'Allah, de celui qui s'en acquitte, est source de bénédiction, augmente la récompense, évite la pauvreté, engendre la sympathie envers les nécessiteux et consolide la société musulmane.

Allah, exalté soit-Il, détermine les domaines dans lesquels elle peut être dépensée et dit (sens du verset) :

« **Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement**

**des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah ! Et Allah est Omniscient et Sage.** » (Coran 9/60).

Le terme Zakât désigne la bénédiction, la purification et la fructification. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis [...]** » (Coran 9/103). Elle est considérée comme une purification pour l'argent, un remède guérisseur contre des maux comme l'avarice, la cupidité, l'avidité, l'égoïsme et la haine.

Allah, exalté soit-Il, a promis à ceux qui s'acquittent de la Zakât et qui dépensent (dans l'aumône) de bénir et de faire fructifier leurs biens. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **[...] Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace, et c'est Lui le Meilleur des donateurs.** » (Coran 34/39). Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **L'aumône ne diminue en rien les biens de celui qui la fait.** » (Al-Tirmîdhî : Sahîh)

La Zakât joue un grand rôle dans la réalisation de la solidarité sociale dans la société musulmane. Allah, exalté soit-Il, a réparti les moyens de subsistance entre Ses serviteurs selon Sa volonté et a favorisé certains d'entre eux en ce qui a trait à ceux-ci. Il a fait d'eux des riches et des pauvres ainsi que des forts et des faibles. Il a prescrit aux riches un droit bien déterminé et une part fixe prélevée sur leurs biens et donnée aux pauvres, afin que l'argent ne soit pas réservé qu'aux riches et que les pauvres aient une vie décente. Le riche ne doit pas se vanter des dépenses qu'il fait, car l'argent appartient à Allah, exalté soit-Il, et c'est Lui qui a prescrit le devoir de dépenser et d'être solidaire. C'est la plus belle image de solidarité. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« **Les croyants sont comme un seul homme qui, s'il est atteint d'un mal de tête, voit ses autres membres partager avec elle l'insomnie et la fièvre.** » (Mouslim)

En outre, la Zakât est une expression de la fraternité en Islam et l'application pratique des manières nobles dont se dote le Musulman. L'acquiescement de la Zakât joue également un grand rôle dans l'établissement de la sécurité et de la stabilité, car lorsque le pauvre obtient ses droits et de quoi assurer sa survie, il s'éloigne de tout ce qui pourrait perturber la vie de la communauté musulmane et il a l'impression de faire partie d'un groupe qui préserve ses droits et fait régner l'ordre, la sécurité, la paix et la quiétude au sein de la société.

De plus, lorsque le riche donne au pauvre, l'envie disparaît de la société musulmane ce qui permet à celle-ci de se prémunir de la rancœur et de vivre dans la fraternité, l'amour, l'affection, le bonheur et la joie. La Zakât efface les péchés, repousse les épreuves difficiles et apporte la miséricorde d'Allah, exalté soit-Il, qui dit (sens du verset) : « **[...] Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakât [...]** » (Coran 7/156)

# Boules de noix de coco à la confiture

## INGRÉDIENTS

2 oeufs  
175 ml huile  
160 gr sucre  
1 sachet de levure chimique  
zeste d'un citron  
+/- 350 gr de farine  
décoration:  
confiture d'abricots  
eau de fleur d'oranger  
noix de coco

## INSTRUCTIONS

Dans un large saladier, fouettez les oeufs et le sucre,  
ajouter l'huile tout en fouettant, ainsi que le zeste de citron,  
tamisez la levure chimique ainsi que la farine et introduisez les au mélange pour avoir une pâte qui se ramasse bien et qui soit bien molle et lisse,  
chemisez une plaque de cuisson de papier de

cuisson et préchauffez le four à 180°C.

Former de très petites boulettes de presque 16 gr chacune

Les disposez de façon espacée sur la plaque de cuisson car ils s'étalent un peu et gonflent légèrement à la cuisson.

Enfournez et bien surveillez la cuisson car les gâteaux ne doivent pas beaucoup colorer afin de préserver leur fondant et leur moelleux.

diluez la confiture avec un peu d'eau de fleur d'oranger et chauffez au micro-onde pour la liquéfier.

Plongez les petites boules encore chaudes-tièdes dans la confiture pendant quelques minutes afin que les boules soient bien imprégnées puis collez deux pièces et les rouler dans de la noix de coco râpée pour que les boules soient bien couvertes.

Laissez totalement sécher puis les disposez dans des caissettes.

Ces boules de coco se gardent aisément plusieurs jours dans une boîte en fer hermétique bien fermée.



## Gateau sec au cacao katifa

### INGRÉDIENTS

250 gr de beurre à température ambiante  
200 ml d'huile végétale  
170 gr de sucre en poudre  
2 oeufs  
1 c. à café de sucre vanillé  
1 c. à soupe de café dissoute dans l'eau chaude  
3 c. à soupe de cacao amer en poudre  
2 c. à café de levure chimique  
600 à 650 gr de farine selon le besoin pour la décoration:  
150 gr de noix de coco  
2 c. à soupe de cacao amer  
2 c. à soupe de chocolat en poudre  
confiture d'abricot dilué avec de l'eau de fleur d'oranger.

### INSTRUCTIONS

Dans un large saladier, fouettez en crème le beurre à température ambiante et le sucre ajoutez l'huile et continuez à fouetter.  
introduisez maintenant les oeufs un à un sans vous arrêtez de fouetter le mélange.  
ajoutez, le café dissout dans une eau chaude, et la vanille

fouettez encore, et introduisez le cacao en poudre.

ramassez la pâte avec la farine à laquelle on aurait ajouté la levure chimique.

formez des boules de presque 30 grs.

placez les au fur et à mesure dans un plateau allant au four.

cuire dans un four préchauffé à 180 °C entre 12 et 15 minutes.

à la sortie du four, plongez les gâteaux par petite quantité dans la confiture.

puis roulez les gâteaux dans le mélange: noix de coco+ cacao + chocolat en poudre.

laissez bien sécher avant de placer dans un boîte bien fermée.



## galettes aux raisins secs

### INGRÉDIENTS

2 oeufs  
1 verre de sucre cristallisé  
sucre cristallisé pour la décoration  
1 verre de mélange de margarine et smen fondu  
2 à 3 c à café de vanille  
1 sachet de levure chimique 8 gr  
100 g de raisins secs trempés dans un peu d'eau de fleur d'oranger. (vous pouvez remplacer par des pépites de chocolat farine nécessaire.  
+/- 400 gr de farine

### INSTRUCTIONS

Travaillez le sucre et le gras, ajoutez les oeufs et la vanille, mélangez bien puis incorporez la farine et la levure.

Égoutter les raisins et saupoudrez avec 2 c à s de farine et incorporez-les en dernier.

Préparer des boules aplatissez-les et mettre dans du sucre,  
faites des dessins avec un verre et disposez-les dans un plat du four.

Glissez-les dans un four préchauffé à 180° pendant 20 min.



## Cigares aux amandes

### INGRÉDIENTS

4 feuilles de brick bien grandes  
300 gr d'amandes en poudre  
3 c. à soupe de sucre vous pouvez mettre un peu de plus  
1/2 c. à café de cannelle  
2 c. à soupe d'eau de rose ou de fleur d'oranger  
1 c. à soupe de beurre fondu  
huile pour la friture  
Miel ou sirop de miel épais

### INSTRUCTIONS

préparer la farce en mélangeant les amandes en poudre, le sucre et la cannelle

ajouter le beurre fondu et mélanger un peu

Mouiller progressivement à l'eau de rose pour avoir une pâte qui se ramasse mais qui n'est pas trop collante, donc pas obliger d'ajouter toute la quantité d'eau de rose. Réserver

découper les feuilles de brick en quatre quarts et les maintenir dans un sac en plastique pour éviter le dessèchement de la pâte en travaillant.

Prendre le quart de feuille obtenu, poser le côté arrondi vers vous et la pointe en face

placer un boudin de presque 5 cm maximum de long et 1 cm de diamètre, un peu loin du bord arrondi

Plier les cotés et rouler pour couvrir la

farce tout en serrant

pliage des cigares aux amandes

Enduire la pointe de blanc d'oeuf et coller

Placer dans un plateau la pointe en dessous et couvrir d'un torchon propre

Quand tous les boureks sont façonnés, mettre l'huile à chauffer et frire les cigares pour avoir une couleur dorée

égoutter sur du papier absorbant et laisser bien refroidir

Chauffer légèrement le miel avec une cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger ou de rose

Plonger délicatement les cigares dans le miel tiède.

égoutter sur une grille.

Déguster avec un bon thé à la menthe, sinon garder dans une boîte hermétique. Vous pouvez toujours replonger dans du miel tiède avant de servir une autre fois.



## l'bnouene

### INGRÉDIENTS

2 boîtes de biscuits en Angleterre c'est tea biscuit, en France c'est les gâteaux LU  
du beurre ramolli  
du miel selon le goût  
halwat turc je dois chercher son nom en français, mais c'est une sorte de pâte de sésame bien sucré, j'aime bien ça voir la photo  
du cacao



une boîte de chocolat noir

des cacahuètes concassées ou des amandes ou noix pistaches (tous ça est facultatif) pour moi des pistaches

### INSTRUCTIONS

on commence par passer les petits gâteaux (biscuits) au blinder.

et on ajoute après le cacao, et la halwat turc, on mélange tout bien, puis on ajoute le miel, les pistaches concassées et le beurre tendre et ramolli, on mélange bien, on ajoute le miel selon le goût, et le beurre selon que la pâte devient maniable, attention à ne pas trop en mettre.

on prend le mélange dans un plateau, qu'on peut mettre au réfrigérateur, et on étale notre pâte, à la main jusqu'à avoir une hauteur qui va de 3 cm à 4 cm.

on place le chocolat au bain marie, pour le faire fondre, et on couvre notre gâteau, vous pouvez décorer le dessus du chocolat avec de la noix de coco, ou des cacahuètes, ou autre.

on place au frais.

après que la pâte devient plus solide, on coupe en losanges, et on place nos petits délices dans des caissettes.

FAF

# 30 milliards de centimes pour 15 clubs de la Ligue 1

**Les cinq clubs parrainés par des sociétés nationales, le MCA, l'USMA, le CRB, le CSC et la JSS ne sont pas concernés.**

Le nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, vient à l'aide et au secours des clubs de la Ligue 1 confrontés à d'énormes difficultés sur le plan financier. Lors de sa première rencontre avec les présidents des clubs de l'élite, Amara a pris la décision de verser la somme de 30 milliards dans les caisses de la LFP, à partager par 15 clubs (2 milliards de centimes par club). Les cinq clubs parrainés par des sociétés nationales, le MCA, l'USMA, le CRB, le CSC et la JSS ne sont pas concernés. La FAF va récupérer ces 30 milliards de centimes dès la réception des Droits TV de la télévision algérienne par la LFP. D'autre part, il a été décidé de qualifier



les nouvelles recrues des clubs endettés au niveau de la chambre de résolution des litiges de la FAF, à savoir l'ES Sétif, le NC Magra, la JS Kabylie et l'USM El-Harrach qui évolue en seconde division avec le statut de club professionnel. Ces clubs doivent régler leurs litiges au niveau de la CRL avant le prochain mercato estival sinon leurs futures recrues ne seront pas qualifiées.

## LES 3 PREMIERS AU 30 JUIN 2021 ENGAGÉS DANS LES COMPÉTITIONS AFRICAINES ?

L'autre point abordé lors de cette réunion entre Amara et les représentants des clubs de Ligue 1 est cette note de la CAF qui exige la désignation des représentants des pays africains pour les prochaines éditions de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la CAF avant le 30 juin prochain.

La FAF a saisi l'instance suprême du football africain pour ajourner ce délai et en cas de son maintien, l'Algérie sera représentée en Ligue des champions par les deux clubs qui occuperont les deux premières places du championnat à la date du 30 juin, alors que le troisième et le vainqueur de la Coupe de la Ligue professionnelle seront engagés en Coupe de la CAF. Tous les clubs ont pris part au conclave de jeudi soir, sauf le CSC et l'ASAM dont les représentants ont été victimes d'un accident de la circulation sans gravité.

L. B.

## COUPE DE LA LIGUE (HUITIÈMES DE FINALE)

### USMA-MCA à l'affiche

Le derby algérois entre l'USMA et le MCA est la grosse affiche des rencontres des huitièmes de finale prévues ce soir. Ces retrouvailles entre les Usmistes et les Mouloudéens, qui se sont neutralisés (2-2) en championnat, sont fort prometteuses surtout que les deux équipes se portent bien en ce moment. La direction du MCA a demandé le report du match, mais sa demande a été rejetée par la LFP. Les Rouge et Noir seront privés de leur capitaine et buteur, Koudri, blessé, alors que Chita et Belarbi sont incertains. L'autre affiche de la soirée est prévue à Tizi Ouzou entre la JSK et le NAHD, en quête de rachat après leurs dernières contreperformances en championnat. Les Canaris qui avaient battu les Sang et Or, à l'aller en championnat, partent favoris. L'ESS, la JSS et le CRB ont aussi les faveurs des pronostics face respectivement le WAT, la JSMS et le NCM, mais des surprises ne sont pas à écarter. Il est à noter que le match entre le CRB et le NCM est délocalisé au stade du 5-Juillet. Il est à rappeler, enfin, que trois clubs ont déjà composé leur billet pour les quarts de finale, à savoir le MCO, l'USB et l'OM, ayant éliminé le RCR, le PAC et l'USMBA consécutivement.

L. B.

### Programme des huitièmes de finale (samedi 8 mai à 22h30) :

**5-Juillet** : CR Belouizdad - NC Magra  
**Béchar** : JS Saoura - JSM Skikda  
**Sétif** : ES Sétif - WA Tlemcen  
**Tizi Ouzou** : JS Kabylie - NA Hussein-Dey  
**Bologhine** : USM Alger - MC Alger

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

### CRB-EST décalé au 15 mai

Le match CR Belouizdad - ES Tunis, comptant pour les quarts de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu initialement le vendredi 14 mai, a été décalé au samedi 15 mai au stade olympique du 5-Juillet (Alger, 17h00), a annoncé le club algérois jeudi. "La Confédération africaine (CAF) a décidé de changer la date de cette rencontre, qui se jouera finalement le samedi 15 mai à 17h00 (au lieu de 20h00, ndr). Ce match sera dirigé par l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngombo, assisté de son compatriote Olivier Safari Kabane, et du Burkinabè Alexis Seydou Tiama", précise le Chabab sur sa page officielle Facebook. La seconde manche est programmée, quant à elle, le samedi 22 mai au stade Hamadi-Agrbi à Radès (17h00, algériennes). En cas de qualification pour les demi-finales (aller : 18-19-20 juin, retour : 25-26-27 juin), le CRB sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud). L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve, le MC Alger, affrontera les Marocains du Wydad de Casablanca. Le match aura lieu le vendredi 14 mai à Alger (20h00), alors que la seconde manche se jouera à Casablanca le samedi 22 mai (17h00). Le "Doyen" défieraient cas de qualification, dans le dernier carré, le vainqueur des deux manches entre Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) et Simba SC (Tanzanie).

## MANCHESTER CITY

# Mahrez allume Neymar et Mbappé !

Auteur de trois buts face au Paris SG et grand artisan de la première qualification de Manchester City en finale de la Ligue des champions d'Afrique, Riyad Mahrez a volé la vedette aux deux stars mondiales du PSG, Kylian Mbappé et Neymar, qu'il a allumés et taclés dans l'entretien qu'il a accordé à l'Equipe, en leur reprochant d'avoir failli dans leur tâche défensive. Mbappé a raté bien évidemment la demi-finale retour pour blessure, mais il n'avait pas brillé à l'aller. « Pep (Guardiola) nous a vraiment imprégnés de cette agressivité à la perte de balle. Pour être un joueur de très, très haut niveau, il faut faire ce genre d'efforts. Moi, je ne défends pas très bien, mais je le fais pour aider mes coéquipiers. Au très très haut niveau, si tu ne défends pas, tu peux pénaliser ton équipe. Après quand tu es (Cristiano) Ronaldo, (Lionel) Messi, Neymar ou Mbappé, et que tu as des qualités tellement extraordinaires, peut-être tu peux faire abstraction de certaines tâches défensives. Mais à l'arrivée, quand on regarde Paris, on se dit que c'est difficile de remporter la Ligue des champions si tout le monde ne défend pas », a expliqué Mahrez. « Je pense qu'on a été un peu meilleurs que les Parisiens dans l'ensemble. On ne s'est pas qualifiés simplement parce que deux joueurs



auraient moins défendu », a ajouté le capitaine des Verts qui défit Chelsea en finale le 29 mai à Istanbul, avec le rêve et l'intention de remporter la coupe aux grandes oreilles, pour égaler ainsi le légendaire Rabah Madjer. Mahrez est revenu, d'autre part, sur ce coup franc marqué à l'aller. "Quand la faute a été sifflée, avant-même qu'on récupère le ballon, j'ai dit à Kevin (De Bruyne) : 'je le prends'. Il était d'accord, puis (Ilkay) Gundogan nous a rejoints. On a regardé comment le mur s'est positionné et je leur ai dit

: 'Je me vois bien le contourner par le côté (gauche)'. Ensuite je me concentre. Mais au moment de tirer, je me loupe complètement. Je sens que la balle ne part pas comme je le souhaite et pendant quelques centièmes de secondes, j'ai pensé : 'j'ai foiré mon coup'. Et là je vois qu'un petit trou s'est formé dans le mur parisien et que la balle est passée exactement à cet endroit... On a eu beaucoup de chance", reconnaît l'ailier volant des Citizens qui affrontent ce samedi Chelsea en Premier League.

L. B.

## AMICAL

### Algérie-Mauritanie le 3 juin à Blida

Après le report des deux premières rencontres des éliminatoires du Mondial 2022 face au Djibouti et au Burkina Faso, en raison de la Covid-19, la sélection algérienne jouera en juin prochain deux ou trois matchs amicaux, le premier face à son homologue de la Mauritanie, le 3 juin au stade Mustapha Tchaker. "La sélection algérienne affrontera son homologue mauritanienne le 3 juin 2021, à partir de 20h30 au stade Mustapha Tchaker de Blida, avec possibilité de jouer un ou deux autres matchs à la même période", a-t-on annoncé sur la page officielle de la FAF sur Facebook. Les camarades de Mahrez avaient déjà affronté les voisins mauritaniens à Tchaker avant la CAN 2017 et ils les avaient battus sur le score de 3 buts à 1.

L. B.

## ARBITRAGE

### La liste des nouveaux arbitres fédéraux gelée

Le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, a décidé de geler la liste des nouveaux arbitres fédéraux établie par la précédente commission d'arbitrage (CFA) de la Fédération que dirigeait Mohamed Ghouti, membre du nouveau bureau fédéral. « Constatant quelques irrégularités dans l'établissement de la liste des arbitres admis au grade fédéral, le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), après consultation des membres de la Commission fédérale de l'arbitrage (CFA), a décidé de geler cette liste. Une nouvelle liste des arbitres admis au grade fédéral sera soumise à l'examen des membres du bureau fédéral lors de la réunion statutaire du mois de mai 2021 », a-t-on annoncé ce jeudi dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. Il est à noter que le nouveau président de la Fédération préside également la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du Bureau Fédéral. Après la révision des statuts, Mohamed Bichari prendra officiellement les commandes de la CFA, lui qui occupe actuellement le poste de vice-président.

L. B.

## COUPE DE LA CAF

### Des arbitres égyptiens pour CSS-JSK

L'arbitre égyptien Mahmoud El-Banna a été désigné pour diriger le match CS Sfax (Tunisie) - JS Kabylie, prévu le dimanche 16 mai au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (17h00), dans le cadre des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération de football (CAF). El-Banna sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abouelregal et Ahmed Hossam Eddine. La seconde manche, fixée au dimanche 23 mai au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou (17h00), sera arbitrée par un trio marocain, dirigé par Rédouane Jiyed, assisté de Lahsen Azgaou et Mustapha Akarkad.

## LIGUE EUROPA

# MU-Villarreal, «du 50-50» pour Solskjaer

**Au micro de RMC Sport, Ole Gunnar Solskjaer a refusé l'étiquette de favori pour la finale de la Ligue Europa contre Villarreal.**

**A**lors que la Ligue des champions vivra le 29 mai prochain à Istanbul un choc au sommet entre clubs de Premier League - Manchester City et Chelsea en l'occurrence - ce ne sera pas le cas de la Ligue Europa, trois jours plus tôt à Gdansk. Arsenal ayant échoué devant Villarreal sur la pelouse de l'Emirates Stadium (0-0). Les RedDevils ont réussi, eux, à se qualifier en finale de la compétition européenne sur le terrain du Stadio Olimpico après avoir perdu d'un seul but d'écart contre l'AS Roma. Vainqueurs (6-2) à l'aller, l'effectif mancunien réalise un sans-faute jusqu'à présent en Ligue Europa. Un parcours honorable qui n'offre pas toutefois le statut de favori à l'équipe anglaise selon Ole Gunnar Solskjaer. «C'est du 50-50, tout peut se passer, a indiqué le Norvégien dans une déclaration au média sportif. Vous pouvez avoir de la chance, de la malchance...

Certains joueurs peuvent avoir le Covid, qui sait ce qui peut se passer ? Tout ce que je sais c'est que ce sera deux belles équipes. » La finale qui opposera Manchester United et Villarreal est prévue pour le 26 mai prochain à Gdansk.



**CAVANI,  
UNE PREMIÈRE DEPUIS 1986 !**

Le spectacle aura été au rendez-vous entre l'AS Rome et Manchester United. Après le carton réussi par les RedDevils lors du match aller, le match retour a également été prolifique avec à la clé une victoire 3-2 des Romains. Une rencontre marquée par le nouveau doublé d'Edinson Cavani, déjà double buteur lors de la première manche. Grâce à cette perfor-

mance, Edinson Cavani est d'ailleurs entré dans les annales des Coupes d'Europe. Il faut en effet remonter jusqu'en 1986 pour retrouver un joueur capable d'inscrire deux buts ou plus à la fois à l'aller et au retour lors d'une demi-finale de Coupe d'Europe. Klaus Allofs y était en effet parvenu avec Cologne contre Warem en Coupe de l'UEFA, faisant même mieux avec un doublé lors du match aller (4-0) et un triplé au retour (3-3).

**VILLARREAL**

## La «revanche» d'Emery

Unai Emery est bien le spécialiste de la Ligue Europa. Grâce à la qualification de Villarreal, jeudi, face à Arsenal, le technicien espagnol disputera dans quinze jours sa cinquième finale dans la compétition. Après trois sacres avec le FC Séville (2014, 2015, 2016) et une finale perdue avec Arsenal contre Chelsea en 2019, l'ancien entraîneur du PSG savourerait d'autant plus cette qualification qu'elle a été obtenue aux dépens des Gunners, dix-huit mois après son renvoi du club londonien. «C'est une revanche sportive. Il y a deux ans, je jouais avec Arsenal contre Chelsea en finale. Et, maintenant, c'est une revanche sportive parce que ça représente une grande difficulté d'éliminer une équipe qui est favorite, Arsenal est une équipe très importante donc c'est

une grande satisfaction professionnelle », a ainsi confié l'entraîneur de Villarreal au micro de RMC Sport.

**ARTETA «ANÉANTI»**

Éliminé par Villarreal aux portes de la finale de Ligue Europa, Mikel Arteta, le manager des Gunners, regrette le manque de finition de son équipe. Arteta, l'entraîneur d'Arsenal, est revenu sur l'élimination de son équipe contre Villarreal après le match nul concédé à domicile (0-0). « Nous sommes anéantis, mais il faut féliciter Villarreal qui est en finale. On a tout essayé jusqu'à la dernière minute et sur deux matches, avec ce qui s'est passé sur la seconde période, on aurait mérité de remporter cette confrontation.

Mais les détails ont fait la différence dans ce match et quand nous avons eu des occasions, on a touché les poteaux deux fois.

On a eu trois grosses occasions, eux n'ont rien eu, mais ils sont qualifiés ». Selon le manager espagnol, la sortie sur blessure de Granit Xhaka «a totalement changé notre plan de jeu parce qu'on s'était totalement préparé avec Granit à son poste et en première période, on a peine dans l'utilisation du ballon. On a été trop imprécis avec le ballon, dès la relance en partant de derrière, ce n'était pas propre et ça rend tout beaucoup plus difficile. On était sans doute un peu nerveux aussi. On a changé des petites choses et ça s'est amélioré et on a dominé la seconde période », ajoute Arteta.

**FC BARCELONE**

## L'absence de Fati se prolonge

L'attaquant du FC Barcelone Ansu Fati a subi une arthroscopie au genou et voit son absence être prolongée, a confirmé le club catalan jeudi. L'international espagnol manquera donc le prochain Euro cet été. Blessé au ménisque interne du genou gauche depuis le mois de novembre, Fati, 18 ans, devait faire son retour en mars mais avait annoncé sur les réseaux sociaux que son absence serait prolongée. «Le joueur du Barça Ansu Fati a voyagé à Porto afin de subir une arthroscopie suite à sa blessure au genou gauche», a écrit le Barça dans son communiqué. «Le Docteur Jose Carlos Noronha, supervisé par les Services

Médicaux du Club, a été chargé de la visite médicale.» Avant sa blessure, Fati a inscrit cinq buts en dix rencontres avec les Blaugrana.

**LES RÉVÉLATIONS  
DE LAUTARO MARTINEZ**

Considéré comme l'un des hommes forts de l'effectif milanais cette saison et ayant grandement contribué au 19e scudetto des Interistes, l'attaquant argentin s'appête à prolonger son aventure chez les Nerazzurri. Sous contrat jusqu'en 2023, Lautaro Martinez va signer un nouveau bail juste après l'officialisation du titre selon la presse italienne. Si l'avenir de l'ancien

du Racing Club semble clairement se dessiner du côté de l'Inter Milan, ce fut loin d'être le cas durant le dernier mercato d'été. Dans un entretien accordé à ESPN Argentina, Lautaro Martinez a évoqué son départ avorté en direction du FC Barcelone. « Quand l'occasion s'est présentée, j'ai discuté avec Messi, a-t-il avoué. C'était une belle opportunité pour moi, j'étais vraiment très proche, mais pour de petits détails que je ne peux divulguer, cela s'est pas fait. J'étais proche, c'était très important pour moi, mais Barcelone avait des problèmes financiers, et la décision était de rester à l'Inter, et maintenant j'ai décroché ce titre.»

**FUTUR ENTRAÎNEUR  
DE L'AS ROME**

## Mourinho, des indemnités de folie

Futur entraîneur de l'AS Rome, José Mourinho n'a pas tout perdu à son départ de Tottenham, lui qui a été démis de ses fonctions le 19 avril dernier pour ses divergences d'opinion avec le président des Spurs. Alors qu'il était sous contrat jusqu'en juin 2023, le « Special One » a touché une indemnité de 23 millions d'euros pour quitter le navire londonien. Une somme colossale qui vient s'ajouter à un impressionnant butin de guerre. Au gré de ses différentes expériences de coach, le technicien portugais n'a guère accompli sa mission sans heurts qu'à Porto, à ses débuts, et à l'Inter, au sortir d'un superbe triplé Scudetto-Coupe d'Italie-Ligue des champions. Deux fois à Chelsea, l'intéressé a été écarté, avec à la clé des chèques de 21 millions d'euros, puis 15 millions. Même chose au Real Madrid, qui l'a débarqué pour 10 millions d'euros. Et rebelle à Man. United, cette fois avec un parachute doré de 22 millions d'euros. A Rome, à compter de la saison prochaine, José Mourinho percevra un salaire net annuel de 7,5 millions d'euros (soit 10 millions de moins qu'à Tottenham). La Louve est prévenue: si cela tourne mal sur le terrain, il faudra passer à la caisse, et alimenter un fonds d'indemnités qui au total pour le Mou a déjà recueilli 91 millions d'euros. En attendant, les Giallorossi n'ont pas à regretter leur choix. Depuis l'annonce de l'arrivée du stratège lusitanien, l'action du club romain a bondi de 38% !

**JUVENTUS**

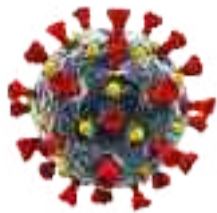
## Un retour de Zidane évoqué

Zinedine Zidane sera-t-il encore sur le banc du Real Madrid la saison prochaine ? Après l'élimination de la Maison Blanche face à Chelsea en demi-finales de la Ligue des Champions (1-1, 0-2), l'avenir du technicien français fait couler beaucoup d'encre. Jeudi, Goal évoquait une lassitude de "Zizou", qui réfléchit à s'en aller cet été, à un an du terme de son contrat. Pour rebondir à la Juventus Turin ? Tuttosport relance l'idée ce vendredi. Le quotidien italien explique que la Vieille Dame, elle aussi en difficulté cette saison, songe à l'ancien numéro 10 des Bleus pour lancer un nouveau cycle. Alors qu'une arrivée de Massimiliano Allegri était évoquée pour remplacer Andrea Pirlo, la direction turinoise pourrait changer son fusil d'épaule si "ZZ" était libre. Le retour de Zidane, qui a porté le maillot de la Juve entre 1996 et 2001, permettrait ainsi de reconstruire son association avec Cristiano Ronaldo. Un duo qui a permis au Real de remporter de nombreux trophées. A condition que la star portugaise reste dans le Piémont. Contesté ces derniers temps en Italie, "CR7" est annoncé possible partant en fin de saison.

**MILAN AC**

## Accord avec Maignan

À la recherche d'un successeur à Gianluigi Donnarumma, qui pourrait quitter le club gratuitement et rejoindre la Juventus, le Milan AC aurait trouvé un accord avec le portier français du LOSC, Mike Maignan. Selon RMC Sport, l'accord porterait sur un contrat de 5 ans. Toutefois, quelques détails sont encore à finaliser entre les deux parties. Les deux clubs sont de leur côté en négociation avancée. Lille et le Milan s'entendraient sur un accord avoisinant les 15 millions d'euros, et cela pourrait monter jusqu'à 16,5 millions d'euros avec bonus. L'Équipe indiquait le mois dernier que les intermédiaires du marché des transferts essayent de s'immiscer dans cette transaction, à l'instar de Vadim Vasilyev, de Pini Zahavi ou de Luis Campos. RMC Sport précise que le transfert de Maignan est conditionné à un départ de Donnarumma. Ces dernières semaines, SkyItalia rapportait que l'entourage du gardien italien avait refusé deux prolongations du Milan. La première offre prévoyait un salaire de 6 millions d'euros par saison avec un bonus d'un million en cas de qualification en Ligue des champions. Après ce rejet, le Milan est revenu à la charge avec un contrat de 5 ans, un salaire de 7 millions d'euros et un bonus d'un million à chaque qualification pour une coupe d'Europe.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 219 nouveaux cas, 142 guérisons et 8 décès en 24 heures

DEPUIS DÉBUT RAMADHAN

# 4 millions de baguettes de pain gaspillées

**P**lus de 1 million de kg de pain a été gaspillé durant la période allant du 13 avril au 2 mai en cours à travers le territoire national, soit une moyenne de 4 millions de baguettes en l'espace de 20 jours, a indiqué jeudi un bilan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Dans le cadre du suivi du phénomène de gaspillage du pain à travers le territoire national durant le mois de ramadhan, et en coordination avec les secteurs concernés sur l'ensemble des wilayas du pays, un bilan lourd des quantités considérables de pain gaspillé a été enregistré, et ce, en dépit des efforts de sensibilisation permanents au niveau local», précise le document. Selon le ministère, «ce phénomène est contraire aux valeurs de notre société, en sus des répercussions du phénomène de gaspillage et de consommation irrationnelle du pain sur l'économie nationale compte tenu du coût financier relatif à l'approvisionnement du marché national en matières essentielles pour la production du pain, notamment le blé dur et les autres matières essentielles subventionnées qui sont importées en devise». Le bilan du ministère a fait état, durant la période susmentionnée à travers 58 wilayas, du «gaspillage de plus de 1 million de kg de pain (1 062 646 kg), soit une moyenne de plus de 4 millions de baguettes (4 250 664 unités) en l'espace de 20 jours ». Face à cette situation, les autorités publiques appellent les citoyens à «respecter les règles de consom-



mation rationnelle et éviter toute forme de gaspillage qui est contraire aux valeurs de notre religion et aux traditions et mœurs de la société algérienne ainsi que la culture de consommation rationnelle», ajoute-t-on de même source. Tous les partenaires et les représentants de la société civile ont été appelés à «la poursuite et à l'intensification

de leurs efforts en matière de sensibilisation aux côtés des autorités publiques à même de réduire ce bilan négatif et d'atténuer ses répercussions économiques et sociales, au moment où le citoyen reste le seul maître de cette situation», conclut la source.

APS

RIO DE JANEIRO (BRÉSIL)

## Au moins 25 morts dans une opération antidrogue

Au moins 25 personnes, dont un policier, ont été tuées jeudi dans une vaste opération antidrogue dans une favela de Rio de Janeiro, ont rapporté les médias brésiliens. L'opération a été menée tôt jeudi contre des trafiquants de drogue accusés de recruter des mineurs dans le quartier pauvre de Jacarezinho, dans le nord de Rio, a rapporté le site d'information G1, en citant la police. La Chaîne de télévision GloboNews a diffusé des images montrant des gens armés fuyant à travers la favela pendant l'opération policière. Des habitants ont également diffusé sur les réseaux sociaux

des vidéos montrant des explosions, des échanges de tirs et des hélicoptères survolant la zone. D'importants effectifs policiers ont été vus en train de circuler dans la favela, tandis que des habitants effrayés tentaient de reprendre leurs occupations après la fin des tirs, ont constaté des médias. Le quartier de Jacarezinho est considéré comme une base du Comando Vermelho, le plus important gang de trafic de drogue de Rio de Janeiro. Au moins deux personnes ont également été blessées alors qu'elles voyageaient dans le métro aérien, pris dans des tirs croisés, selon les médias

qui ont montré des images de deux victimes recevant des soins sur le quai de la station Triagem. Selon la plateforme numérique Fogo cruzado (Tirs croisés) qui répertorie les actes de violence à Rio de Janeiro, il s'agit du bilan le plus lourd pour une opération de ce genre depuis 2016, date du début du recensement. L'opération s'est déroulée en dépit d'un arrêt de la Cour suprême interdisant à la police de mener des raids dans les favelas appauvries du Brésil pendant la pandémie du Covid-19, sauf dans des «circonstances absolument exceptionnelles».

MÉDÉA

## Un terroriste abattu

Un terroriste a été abattu jeudi matin à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) qui précise que cette opération est toujours en cours. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu un terroriste, ce matin du 06 mai 2021, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Djebel Echaoun, commune de Derag, wilaya de Médéa. Cette opération, toujours en cours, a permis

de récupérer un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions et une paire de jumelles», ajoute la même source. «Cette opération qui s'inscrit dans la dynamique des résultats positifs réalisés par les différentes unités de l'ANP, réitère leur détermination à persévérer dans la lutte contre le terrorisme, à traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national», souligne le communiqué.

## Au fil du jour

### Ne parlons pas d'eux, regarde et passe

Par Rachid Ezziane

Ils n'ont jamais le temps pour apprécier les belles choses. Ils n'arrêtent jamais de courir derrière l'infiniment infinitésimale miette. A peine s'ils s'attardent sur un message ou une image. Encore moins devant une fleur ou un paysage. Au moment où ils te tendent la main pour un salut, à la vitesse de l'éclair, ils se demandent que peuvent-ils en tirer. Combien et comment ? Tout ce qui est loin de leurs yeux est loin de leur cœur. Tu leur chantes la plus belle mélodie, ils se tournent vers le tintement de quelques pièces. Tu leur lis des poèmes, ils te parlent de ce qu'ils ont gagné en vendant quelque chose. Tout se vend, tout s'achète chez eux. La sueur comme l'honneur. Quand ils te donnent un moment d'écoute c'est comme s'ils t'ont offert la lune en cadeau. S'ils n'avaient pas entendu parler de l'amour, jamais ils n'auraient su ce que c'est. Et même après en avoir entendu parler, ils continuent de croire que tout peut s'acheter. Comme des murs construits sur du sable, ils te lâchent à la première épreuve. Tu as beau les choyer de belles choses, ils te boudent dès que tu arrêtes de donner. Tu as beau les estimer, les aimer...

Ils te le rendront en ingratitude sonnante et trébuchante.

«Ne parlons pas d'eux, regarde et passe», disait Dante. C'est ce que je fais depuis belle lurette. Car plus tu les regardes faire sans rien dire, plus tu les connaîtras ; et mieux tu les connaîtras, plus tu sauras comment éviter leurs dards. Car de leurs bouches coule du fiel en sourire.

Et de leurs yeux sourdent les haines silencieuses. Et dans leurs cœurs couvent des jalousies mortelles. Fais comme moi. Apprivoise ton silence. Il deviendra ton maître à penser. Il t'apprendra à lire dans les âmes.

A savoir différencier entre le sourire et la grimace. A comprendre les regards et apprivoiser les intentions. A aimer sans rien attendre en retour. Il t'apprendra, surtout, à bien écouter pour mieux évaluer.

Fais comme moi. Regarde et passe, mais ne dis rien. Car tu as beau dire, tu ne changeras rien en eux. Les arrivistes, comme les ingrats ou les hypocrites, écoutent avec leurs apparences et ne croient qu'à la fausse dorure...

C'est dans les silences de mon âme que mon âme me dit ce qu'elle tait en son sein depuis fort longtemps. Elle me dit n'attends rien de celui qui ne vit que pour lui-même et ne fais pas cas de l'ingrat(e), en lui (en elle), se sont accumulés tous les vices ; et de la vertu il (elle) n'en connaît que le mot ; de l'amitié que l'imposture ; de la sincérité que l'apparence ; de l'estime que l'indifférence. Dans les silences de mon âme, mon âme sait se taire, mais ne se voile guère de chimère ; même si elle pardonne, même si elle consent au destin.

Dans les silences de mon âme, Sans jamais rien dire, j'ai appris que les silences sont plus éloquentes, et en disent long sans avoir besoin de le dire...

CONCOURS INTERNATIONAL DES HUILES DU MONDE

### Des variétés algériennes primées

Des huiles d'olives algériennes ont été primées au 19e concours international des huiles du monde organisé par l'Agence de valorisation des produits agricoles (APVA 2021) qui se déroule à Paris (France). Selon les résultats proclamés jeudi soir, par les organisateurs sur leur site officiel, l'huile d'olive algérienne a obtenu une médaille d'Or décrochée par l'oléifacteur «le saintfoin» de Béjaïa, dans la catégorie «à l'ancienne». Deux médailles d'argent ont été attribuées, l'une à l'huile de la SARL «Arbaolive» de la wilaya de Blida, issue des oliviers de la Mitidja, dans la catégorie «mûr médium», l'autre à l'huile de Jijel produite par l'huilerie «Saphonis» dans la catégorie «à l'ancienne». Pour le quatrième prix de ce 19e concours international des huiles du monde, il s'agit du diplôme «Gourmet» décroché dans la catégorie «mur intense» par l'huile d'olive «Ouiza» produite par l'huilerie du même nom à Tizi Ouzou.